

CANADA GOOSE HOLDINGS INC.

RAPPORT DE GESTION

Pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 30 mars 2025

Le présent rapport de gestion de Canada Goose Holdings Inc. (« nous », « notre », « nos », « Canada Goose » ou la « Société ») est daté du 20 mai 2025 et fournit de l'information sur nos résultats d'exploitation et notre situation financière pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 30 mars 2025 (l'« exercice 2025 »). Ce rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes annexes pour l'exercice clos le 30 mars 2025 (les « états financiers annuels »). Des informations supplémentaires sur Canada Goose sont publiées sur notre site Web, à l'adresse www.canadagoose.com, sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca, et dans la section EDGAR du site Web de la Securities and Exchange Commission (la « SEC ») des États-Unis à l'adresse www.sec.gov, y compris notre rapport annuel sur formulaire 20-F.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des déclarations prospectives, c'est-à-dire des déclarations qui ne sont ni des faits passés ni des garanties de résultats futurs. Les déclarations prospectives sont plutôt fondées sur nos opinions, attentes et hypothèses actuelles concernant l'avenir de notre entreprise, nos projets, nos stratégies et d'autres conditions futures. Elles se reconnaissent à l'emploi de termes comme « prévoir », « croire », « continuer », « estimer », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « pouvoir », « planifier », « prédire » ou « projeter », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, ou « potentiel » et d'autres termes semblables, même si toutes les déclarations prospectives ne contiennent pas nécessairement ces termes. Les déclarations prospectives portent sur toutes les questions qui ne sont pas des faits historiques. Le présent rapport de gestion renferme un grand nombre de déclarations prospectives, qui expriment nos intentions, opinions ou attentes actuelles concernant, entre autres, nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités, nos perspectives d'affaires, notre croissance, nos stratégies, les attentes concernant les tendances du secteur ainsi que la taille et le taux de croissance des marchés que nous visons, notre plan d'affaires et nos stratégies de croissance, y compris nos projets d'expansion dans de nouveaux marchés et le lancement de nouveaux articles, les attentes concernant les tendances saisonnières, et le secteur dans lequel nous exerçons nos activités.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion reposent notamment sur les hypothèses suivantes :

- notre capacité à mettre en œuvre nos stratégies de croissance;
- notre capacité à entretenir de solides relations d'affaires avec nos clients, fournisseurs, partenaires de gros et distributeurs;
- notre capacité à suivre les préférences des consommateurs;
- notre capacité à protéger notre propriété intellectuelle;
- notre capacité à nous adapter aux changements apportés à notre entreprise dans son ensemble en raison de la prise en compte des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »);

- l'absence continue de perturbations significatives des chaînes d'approvisionnement mondiales dans nos activités et notre capacité à répondre à la demande et à maintenir des niveaux de stocks suffisants, que nous continuons de surveiller;
- notre capacité à nous adapter à l'évolution des conditions macroéconomiques et du commerce international, notamment les taux d'intérêt, les devises ou les tarifs imposés récemment (et les mesures de rétorsion), aux changements possibles qui pourraient en découler et à d'autres restrictions commerciales;
- l'absence de changements défavorables significatifs dans notre secteur ou dans l'économie mondiale.

Par leur nature, les déclarations prospectives impliquent des risques et des incertitudes, étant donné qu'elles se rapportent à des faits et qu'elles dépendent de circonstances qui pourraient se concrétiser ou non dans l'avenir. Nous estimons que ces risques et incertitudes comprennent, sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique « Facteurs de risque » de notre rapport annuel et d'autres facteurs de risque décrits aux présentes, qui sont notamment les suivants :

- incapacité à ouvrir des magasins de détail ou à élargir l'accès aux sites de commerce en ligne en respectant les échéanciers prévus;
- incidence défavorable des barrières commerciales, y compris les droits de douane et les réglementations récemment adoptés et d'autres à venir aux États-Unis, en Chine et dans l'Union Européenne, qui pourraient faire augmenter les prix des matières premières de nos articles, ainsi que les exigences relatives à l'exportation, les tarifs, les taxes et d'autres restrictions et charges, qui pourraient faire augmenter les prix de nos articles et nous rendre moins concurrentiels dans certains pays;
- incapacité à préserver la force de notre marque ou à l'étendre à de nouveaux articles et à de nouvelles régions;
- changements imprévus du taux d'imposition effectif ou issue défavorable de contrôles des déclarations de revenus de la Société ou d'autres déclarations fiscales;
- incidence défavorable de notre endettement sur notre situation financière et incapacité à refinancer ou à renégocier cette dette selon des modalités favorables ou satisfaisantes;
- nouvelle baisse des dépenses discrétionnaires des consommateurs par suite d'un ralentissement économique et de la conjoncture générale (par exemple, l'inflation accrue et les taux d'intérêt en hausse);
- incapacité à anticiper les préférences des consommateurs;
- événements politiques mondiaux, y compris l'incidence des perturbations politiques et des manifestations, qui pourraient provoquer des interruptions des activités;
- incapacité à nous procurer des matières premières de grande qualité et certains produits finis à l'échelle mondiale à des prix constants;
- incapacité à gérer les stocks et à prévoir nos besoins en matière de stocks, que nous surveillons en continu, ainsi qu'à gérer les réseaux de distribution de nos articles;

- incapacité à protéger ou à préserver notre image de marque et nos droits exclusifs à l'échelle mondiale;
- échec de notre stratégie d'affaires;
- incapacité à gérer les risques touchant la sécurité des données et les événements liés à la cybersécurité;
- interruptions des activités de fabrication et de distribution en raison de facteurs comme les problèmes opérationnels, les perturbations des fonctions de transport et de logistique ou les pénuries ou perturbations de la main-d'œuvre;
- risques et perturbations mondiales liés aux événements géopolitiques et à l'environnement du commerce international;
- incapacité à déceler la disposition des consommateurs et la demande continue à l'égard des articles de luxe dans nos principaux marchés;
- fluctuations des coûts des matières premières, des taux d'intérêt ou des taux de change;
- incapacité à nous conformer aux lois, aux règlements et aux normes mondiales, qui sont complexes et en constante évolution, de même qu'à gérer les risques qui y sont associés;
- incapacité à maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière efficaces.

Même si nous basons les déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion sur des hypothèses que nous jugeons raisonnables, nous tenons à préciser que les faits qui se produiront réellement et nos véritables résultats (notamment nos résultats d'exploitation, notre situation financière, nos liquidités et nos sources de financement, de même que l'évolution du secteur dans lequel nous exerçons nos activités) peuvent différer significativement des résultats sous-entendus dans les déclarations prospectives figurant dans le présent rapport de gestion. D'autres répercussions dont nous n'avons pas connaissance actuellement peuvent survenir. Ces répercussions pourraient exacerber les risques d'entreprise et d'exploitation auxquels nous sommes confrontés, et elles doivent être prises en compte à la lecture des déclarations prospectives que contient le présent rapport de gestion. Par ailleurs, même si les résultats et les faits étaient conformes aux déclarations prospectives qui figurent dans le présent rapport de gestion, ils ne seront pas nécessairement représentatifs des résultats et des faits pour des périodes ultérieures. Par conséquent, toute déclaration prospective figurant dans le présent rapport de gestion pourrait se révéler inexacte. Aucune déclaration prospective n'est garante des résultats futurs. En outre, nous exerçons nos activités dans un milieu hautement concurrentiel qui évolue rapidement et dans lequel de nouveaux risques surgissent souvent. Il est impossible pour la direction de prévoir tous les risques, et nous ne pouvons pas non plus évaluer l'incidence de tous les facteurs sur nos activités, ou la mesure dans laquelle tout facteur, ou toute combinaison de facteurs, peut faire en sorte que les résultats réels diffèrent de façon significative de ceux que nous avançons dans nos déclarations prospectives.

Vous devriez lire le présent rapport de gestion et les documents intégrés par renvoi dans les présentes dans leur intégralité et en sachant que nos résultats futurs réels peuvent différer de façon significative de ce à quoi nous nous attendons. Les déclarations prospectives figurant aux présentes sont faites en date du présent rapport de gestion, et nous déclinons toute obligation de mettre à jour les déclarations prospectives, à moins que les lois applicables ne l'exigent.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers annuels sont préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »), et les états financiers et le présent rapport de gestion qui les accompagnent, sont présentés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire. Certaines mesures financières figurant dans le présent rapport de gestion sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS et sont analysées plus en détail à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » ci-après.

Les états financiers annuels et les notes annexes ont été préparés selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 2, « Informations significatives sur les méthodes comptables », des états financiers annuels.

Les symboles « \$ » et « CAD » et le terme « dollars » désignent le dollar canadien, le symbole « \$ US » désigne le dollar américain, et les symboles « £ », « € », « CHF », « CNY », « RMB », « HKD » et « JPY » désignent la livre sterling, l'euro, le franc suisse, le yuan chinois, le renminbi chinois, le dollar de Hong Kong et le yen japonais, respectivement, à moins d'indication contraire. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages figurant dans le présent rapport de gestion peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres.

Toute référence à l'« exercice 2023 », à l'« exercice 2024 » et à l'« exercice 2025 » s'entend de l'exercice clos le 2 avril 2023, de l'exercice clos le 31 mars 2024 et de l'exercice clos le 30 mars 2025 de la Société, respectivement.

L'exercice de la Société coïncide avec un cycle de présentation de l'information financière de 52 ou de 53 semaines se clôturant le dimanche le plus rapproché du 31 mars. Dans le cas d'un exercice de 52 semaines, chaque trimestre est d'une durée de 13 semaines. Dans le cas d'un exercice de 53 semaines, la semaine additionnelle est ajoutée au troisième trimestre. L'exercice 2023, l'exercice 2024 et l'exercice 2025 sont des exercices de 52 semaines.

FACTEURS AYANT UNE INCIDENCE SUR NOTRE RENDEMENT

Nous estimons que notre rendement est fonction de nombreux facteurs, y compris ceux abordés ci-après.

- *Marque et marketing.* Nous avons effectué d'importants investissements dans le marketing pour mettre notre marque en valeur et attirer de nouveaux clients. Nous prévoyons continuer d'effectuer d'importants investissements dans le marketing pour faire la promotion de nos articles existants auprès de nouveaux clients et des nouveaux articles auprès des clients existants et de nouveaux clients, y compris par l'entremise de nos plateformes de commerce en ligne et de nos magasins de détail. Ces investissements dans le marketing pourraient être coûteux et ne pas se traduire par une hausse des ventes, et ils pourraient avoir une incidence défavorable sur notre marge d'exploitation.
- *Nouveaux articles.* Nous prévoyons continuer d'investir dans la conception, dans l'innovation et dans le développement et l'offre de nouveaux articles, ce qui comprend le perfectionnement des talents, ainsi que d'élargir notre offre dans nos catégories d'articles existantes, pour des styles, usages et climats présentant différents profils de marges, ce qui comprend le lancement de la première collection capsule de notre directeur de création, qui réintroduit

notre marque Snow Goose, ainsi que le lancement de notre collection de lunettes. Alors que la répartition selon les articles évolue, notre ratio de la marge brute a subi, et pourrait continuer de subir, l'incidence défavorable d'une baisse de la proportion de ventes de vêtements d'extérieur garnis de duvet, qui engendrent à l'heure actuelle les marges les plus élevées.

- *Croissance de notre canal de ventes directes aux consommateurs.* Nous entendons continuer d'exécuter notre stratégie mondiale au moyen de l'expansion du commerce de détail et du commerce en ligne, mais cette expansion pourrait être retardée en raison de la conjoncture mondiale. Nous continuons de surveiller cette conjoncture et son incidence éventuelle sur notre capacité à enregistrer une croissance positive des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

- *Ventes en gros.* Nous avons rationalisé nos partenariats de gros dans le cadre de notre stratégie mondiale en matière de ventes directes aux consommateurs afin de contrôler notre distribution en déplaçant les ventes de notre canal de vente en gros vers notre canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui aura une incidence sur la tranche des produits que ce canal représente dans le total des produits de même que sur ses résultats d'un exercice à l'autre.
- *Conditions macroéconomiques.* Nous sommes exposés à des risques en raison du contexte macroéconomique changeant, y compris les perturbations des chaînes d'approvisionnement, l'incertitude économique, les contraintes budgétaires des clients, l'imposition de tarifs ou de restrictions commerciales, notamment les tarifs imposés récemment par les États-Unis, l'inflation, ainsi que les craintes de possibles ralentissements ou récessions économiques qui pourraient en découler, et tous ces facteurs sont susceptibles d'avoir une incidence défavorable sur la demande des consommateurs à l'égard de nos articles. Nous surveillons continuellement les incidences directes et indirectes de ces circonstances sur notre entreprise et nos résultats financiers.
- *Caractère saisonnier.* Nos produits et nos résultats d'exploitation connaissent des variations saisonnières, et nous enregistrons habituellement une partie importante de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice, et de ceux tirés des ventes directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice. Nous avons généré 81,7 %, 78,1 % et 78,9 % de nos produits annuels tirés des ventes en gros au cours des deuxième et troisième trimestres de l'exercice 2025, de l'exercice 2024 et de l'exercice 2023, respectivement. En outre, nous avons généré 83,3 %, 82,6 % et 83,9 % de nos produits tirés des ventes annuelles directes aux consommateurs au cours des troisième et quatrième trimestres de l'exercice 2025, de l'exercice 2024 et de l'exercice 2023, respectivement. En raison des fluctuations saisonnières des produits et des coûts fixes liés à nos activités, plus particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux installations découlant de l'expansion de notre canal de ventes directes aux consommateurs, nous enregistrons habituellement un bénéfice net et un BAII ajusté¹ négatifs et fortement réduits aux premier et quatrième trimestres, respectivement. En raison du caractère saisonnier de nos activités, les variations influant sur le ratio de la marge brute et le BAII ajusté¹, entre autres, peuvent avoir une incidence disproportionnée sur les résultats trimestriels lorsqu'elles sont enregistrées hors de nos périodes de pointe.

La performance de nos activités peut aussi subir l'incidence du moment et de l'intensité des températures froides, qui peuvent influencer le comportement d'achat, par exemple faire en sorte que les achats soient anticipés ou tardifs par rapport aux périodes précédentes, particulièrement dans notre canal de ventes directes aux consommateurs.

¹ Le *BAIL* ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les besoins en fonds de roulement augmentent habituellement en raison de la constitution des stocks. Nous finançons ces besoins au moyen des fonds en caisse et de prélèvements sur notre facilité de crédit renouvelable, les facilités de crédit en Chine continentale et la facilité de crédit au Japon. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros enregistrées plus tôt au cours de l'exercice.

- *Tendances du climat à l'échelle mondiale.* Pour une partie de nos activités, la demande des consommateurs pour nos articles dépend des saisons froides et des conditions météorologiques. En effet, celle-ci peut être altérée par le fait que les conditions climatiques mondiales tendent à se réchauffer, réduisant ainsi les périodes de froid habituelles ou augmentant la variabilité de la météo.
- *Change.* Nous vendons une importante partie de nos marchandises à des clients de l'extérieur du Canada, ce qui nous expose aux fluctuations des taux de change. Au cours des exercices 2025, 2024 et 2023, nous avons généré 70,5 %, 70,5 % et 70,1 %, respectivement, de nos produits en monnaies autres que le dollar canadien.

Se reporter à la section « Risque de change » de la rubrique « Informations quantitatives et qualitatives sur le risque de marché » ci-dessous pour en savoir davantage sur le change.

- *Événements sociaux, économiques et politiques à l'échelle mondiale et autres perturbations.* Nous sommes conscients des risques liés à l'instabilité sociale, économique et politique, y compris aux tensions géopolitiques, aux questions réglementaires et à la volatilité des marchés, de même que des risques liés à l'environnement du commerce international et à l'environnement fiscal (notamment les tarifs, les quotas et les restrictions douanières et autres) et à l'agitation sociale, qui peuvent tous avoir une incidence sur les dépenses des consommateurs, les voyages internationaux, les marchés du crédit, la logistique et les taux de change dans certains pays et territoires.

Les conflits en Ukraine et au Moyen-Orient nous préoccupent toujours et nous maintenons la suspension de toutes nos ventes en gros et en ligne en Russie. Nous continuons de surveiller les conflits en cours et leur incidence sur la vie des personnes touchées.

Nous avons été touchés, et pourrions l'être à nouveau, par des manifestations et d'autres perturbations. Si ces perturbations persistent, nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'avoir des répercussions sur les activités et la fréquentation de nos magasins de détail pourrait également être touchée.

SECTEURS

Nos secteurs à présenter sont alignés sur nos canaux de vente : Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Nous évaluons le rendement de chaque secteur opérationnel à présenter en fonction des produits et du bénéfice d'exploitation.

Notre secteur Ventes directes aux consommateurs comprend les ventes aux consommateurs par l'entremise de nos magasins de détail et de notre site Web de commerce en ligne offert dans de nombreux marchés, y compris la plateforme de revente Canada Goose Generations et actuellement disponible aux États-Unis et au Canada.

Par l'entremise de notre secteur Ventes en gros, nous vendons à divers détaillants et distributeurs internationaux, qui sont des partenaires détenant des droits territoriaux exclusifs partiels ou complets pour la vente de nos articles dans un marché particulier par l'entremise de leurs propres canaux de ventes directes aux consommateurs ou partenaires de gros locaux. Nous avons notamment commencé à œuvrer dans le commerce de passage au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2024, et les résultats de ces activités sont inclus dans le secteur Ventes en gros.

Le secteur Ventes autres inclut les ventes et les coûts qui ne sont pas directement affectés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, tels que les ventes aux employés, aux amis et à la famille, certains frais de vente, généraux et administratifs et les résultats enregistrés de Paola Confectii, une entreprise de fabrication de tricot.

Les charges du siège social comprennent les coûts qui ne sont pas liés aux secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros ou Ventes autres, y compris les frais de commercialisation engagés pour augmenter la notoriété des marques dans tous les secteurs, les frais de gestion indirects pour soutenir les activités de fabrication, les autres frais généraux et les profits et pertes de change qui ne sont pas nécessairement liés aux activités des secteurs.

Le tableau suivant présente, par région géographique, les magasins de détail permanents de notre secteur Ventes directes aux consommateurs au 30 mars 2025.

	31 mars 2024	Exercice 2025				30 mars 2025
		Variation au cours du premier trimestre	Variation au cours du deuxième trimestre	Variation au cours du troisième trimestre	Variation au cours du quatrième trimestre	
Canada	9	—	1	—	—	10
États-Unis	16	—	—	—	—	16
Amérique du Nord	25	—	1	—	—	26
Chine élargie ¹	26	—	2	—	—	28
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	8	—	—	2	—	10
Asie-Pacifique	34	—	2	2	—	38
EMOA ²	9	—	1	—	—	10
Total des magasins permanents	68	—	4	2	—	74

	2 avril 2023	Exercice 2024				31 mars 2024
		Variation au cours du premier trimestre	Variation au cours du deuxième trimestre	Variation au cours du troisième trimestre	Variation au cours du quatrième trimestre	
Canada	9	—	—	—	—	9
États-Unis	8	2	3	2	1	16
Amérique du Nord	17	2	3	2	1	25
Chine élargie ¹	23	—	2	—	1	26
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	3	—	3	1	1	8
Asie-Pacifique	26	—	5	1	2	34
EMOA ²	8	1	—	—	—	9
Total des magasins permanents	51	3	8	3	3	68

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

SOMMAIRE DE LA PERFORMANCE FINANCIÈRE

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation pour les exercices clos le 30 mars 2025, le 31 mars 2024 et le 2 avril 2023 et pour les quatrièmes trimestres clos le 30 mars 2025 et le 31 mars 2024, et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits. L'expression points de base (« pb ») se rapporte aux variations des pourcentages. Se reporter à la rubrique « Résultats d'exploitation » pour de plus amples renseignements et pour une comparaison entre l'exercice clos le 30 mars 2025 et l'exercice clos le 31 mars 2024.

Pour une comparaison entre l'exercice clos le 31 mars 2024 et l'exercice clos le 2 avril 2023, se reporter à la rubrique 5, « Rapport de gestion et perspectives », de notre rapport annuel sur formulaire 20-F pour l'exercice clos le 31 mars 2024, déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes sur SEDAR+ et auprès de la SEC le 16 mai 2024. Se reporter à la rubrique « Mode de présentation » pour de plus amples renseignements sur l'incidence des reclassements sur l'information comparative.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Exercice clos le			Quatrième trimestre clos le	
	30 mars 2025	31 mars 2024	2 avril 2023	30 mars 2025	31 mars 2024
Données tirées de l'état du résultat net :					
Produits	1 348,4	1 333,8	1 217,0	384,6	358,0
Marge brute	943,1	917,4	815,2	274,4	233,0
Ratio de la marge brute	69,9 %	68,8 %	67,0 %	71,3 %	65,1 %
Bénéfice d'exploitation	164,1	124,5	147,6	55,1	23,1
Bénéfice net	103,6	58,1	68,9	27,7	7,6
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	94,8	58,4	72,7	27,1	5,0
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la Société					
De base	0,98 \$	0,58 \$	0,69 \$	0,28 \$	0,05 \$
Dilué	0,97 \$	0,57 \$	0,69 \$	0,28 \$	0,05 \$

En millions de dollars canadiens	30 mars 2025	31 mars 2024
		<i>Données reclassées¹</i>
Situation financière :		
Trésorerie	334,4	144,9
Total de l'actif	1 616,7	1 481,6
Total des passifs non courants	731,7	725,2
Capitaux propres	556,6	423,5

¹ La Société a modifié les méthodes comptables existantes relatives à la présentation des passifs dans l'état de la situation financière au 1^{er} avril 2024 et a identifié des provisions relatives aux garanties dans les passifs non courants qui ne peuvent plus être classées à ce titre. Par conséquent, un montant de 23,0 M\$ présenté au 31 mars 2024 a été reclassé dans les passifs courants au poste Provisions de l'état de la situation financière. Se reporter à la note 4, « Changements de méthodes comptables », de nos états financiers annuels pour en savoir davantage sur le reclassement.

COMPOSANTES DE NOS RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Produits

Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs se composent des ventes effectuées par l'intermédiaire de nos activités de commerce en ligne et par nos magasins de détail. Les produits tirés des ventes directes aux consommateurs sont comptabilisés lorsque les articles sont livrés au client et que la contrepartie est reçue, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes.

Les produits tirés des ventes en gros se composent des ventes à des revendeurs tiers (qui comprennent les détaillants et les distributeurs) de nos articles. Les produits tirés de la vente en gros d'articles, déduction faite de la provision estimative pour les retours sur ventes, des rabais et des escomptes, sont comptabilisés lorsque le contrôle des articles a été transféré au revendeur, ce qui, selon les modalités de l'entente conclue avec le revendeur, survient lorsque les articles ont été expédiés au revendeur, sont récupérés depuis notre entrepôt géré par des tiers ou parviennent aux installations du revendeur.

Les autres produits comprennent les ventes qui ne sont pas réalisées par l'intermédiaire des secteurs Ventes directes aux consommateurs ou Ventes en gros, comme les ventes aux employés, aux amis et à la famille, et les résultats de l'entreprise Paola Confectii.

Marge brute

La marge brute correspond aux produits, déduction faite du coût des ventes. Le coût des ventes comprend le coût lié à la fabrication de nos articles, aux marchandises achetées auprès d'autres fabricants et à l'acheminement des articles au lieu de vente.

Il s'agit entre autres des coûts de fabrication, y compris le coût des matières premières, les coûts de la main-d'œuvre directe et les frais indirects. Le coût des ventes comprend également l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication et des immobilisations de production, ainsi que les provisions au titre des stocks liées à l'obsolescence ou à la freinte. Les principaux facteurs de notre coût des ventes sont les coûts des matières premières (qui sont achetées en dollars canadiens et en dollars américains), les taux horaires liés à la fabrication et la répartition des frais indirects.

Les coûts des marchandises achetées comprennent le coût lié à l'approvisionnement de l'article auprès de nos fabricants tiers, le coût des articles, les frais de transport et les droits de douane relatifs à la livraison à nos entrepôts partout dans le monde.

Les coûts liés à l'acheminement des articles au lieu de vente comprennent les frais de transport, les droits de douane et les taxes non remboursables engagés dans la livraison des articles aux centres de distribution gérés par des tiers ou à nos magasins de détail.

Le ratio de la marge brute mesure notre marge brute exprimée en pourcentage des produits.

Frais de vente, généraux et administratifs

Des frais de vente, généraux et administratifs sont engagés au sein de nos secteurs opérationnels et au niveau de la Société. Les frais de vente, généraux et administratifs comprennent les frais de vente visant à appuyer nos relations avec les clients et à livrer nos articles à nos clients du commerce en ligne, à nos magasins de détail et à nos partenaires de gros. Ils comprennent également nos activités d'investissement relatives au marketing et à la marque ainsi que les frais liés aux infrastructures d'entreprise nécessaires pour appuyer nos activités courantes, de même que les amortissements autres que ceux liés aux actifs au titre de droits d'utilisation d'usines de fabrication et aux immobilisations de production.

Les frais de vente, généraux et administratifs engagés au sein de nos secteurs opérationnels comprennent :

- Les frais de vente qui fluctuent généralement en fonction du calendrier de comptabilisation des produits et présentent habituellement des tendances saisonnières semblables. En pourcentage des ventes, nous prévoyons que ces frais de vente varieront à mesure qu'évolueront nos activités. Cette variation a découlé et devrait continuer de découler principalement de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs, y compris l'investissement requis pour appuyer la création de sites de commerce en ligne et l'ouverture de magasins de détail. Les coûts des magasins de détail sont essentiellement fixes et sont engagés tout au long de l'exercice.
- Les frais généraux et administratifs qui sont directement liés à nos secteurs opérationnels, principalement les charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable et les avantages), le soutien technologique et d'autres coûts liés aux services professionnels et à la commercialisation.
- Les amortissements qui représentent l'avantage économique que la Société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de ses actifs au titre de droits d'utilisation. Nous prévoyons que les amortissements augmenteront, principalement en raison de l'expansion de notre secteur Ventes directes aux consommateurs.

Les frais de vente, généraux et administratifs engagés au niveau de la Société comprennent :

- Les frais généraux et administratifs qui représentent en général les coûts engagés par nos bureaux, et qui sont essentiellement liés à la commercialisation, aux charges de personnel (y compris les salaires, la rémunération incitative variable, les avantages et la rémunération fondée sur des actions), au soutien technologique et à d'autres coûts liés aux services professionnels. Nous avons investi d'importantes sommes dans ce secteur pour appuyer la croissance du volume et la complexité accrue de nos activités.
- Les amortissements qui représentent l'avantage économique que la Société retire de l'utilisation de ses immobilisations corporelles, de ses immobilisations incorporelles et de ses actifs au titre de droits d'utilisation.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

Le bénéfice d'exploitation correspond à notre marge brute moins les frais de vente, généraux et administratifs. La marge d'exploitation mesure notre bénéfice d'exploitation exprimé en pourcentage des produits.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net représentent les charges d'intérêts sur nos emprunts, y compris la facilité renouvelable, l'emprunt à terme, les facilités en Chine continentale, la facilité au Japon, tous définis ci-dessous, et les obligations locatives, en plus des commissions d'attente et autres coûts de financement, déduction faite des produits d'intérêts. Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net comprennent également les réévaluations à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de

vente relatifs à l'entente conclue entre la Société et Sazaby League en vue de former la coentreprise au Japon (l'« entente de coentreprise »), ainsi que les profits et pertes de change liés au solde du capital restant dû sur l'emprunt à terme, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui était auparavant présentée dans les frais de vente, généraux et administratifs.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis à l'impôt sur le résultat dans les territoires où nous exerçons nos activités et, par conséquent, la charge d'impôt est fonction de la répartition du bénéfice imposable dans chaque territoire et des diverses activités qui ont une incidence sur le calendrier des frais imposables.

Des changements aux lois fiscales d'un des nombreux territoires où nous exerçons nos activités ou l'issue défavorable de contrôles fiscaux dont nous pourrions faire l'objet dans l'un des territoires où nous exerçons nos activités pourraient donner lieu à une variation défavorable de notre taux d'imposition effectif, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités, notre situation financière et nos résultats d'exploitation.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour l'exercice clos le 30 mars 2025 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2024

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Exercice clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	30 mars 2025	31 mars 2024		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	1 348,4	1 333,8	14,6	1,1 %
Coût des ventes	405,3	416,4	11,1	2,7 %
Marge brute	943,1	917,4	25,7	2,8 %
Ratio de la marge brute	69,9 %	68,8 %		110 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	779,0	792,9	13,9	1,8 %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	57,8 %	59,4 %		160 pb
Bénéfice d'exploitation	164,1	124,5	39,6	31,8 %
Marge d'exploitation	12,2 %	9,3 %		290 pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	36,0	48,8	12,8	26,2 %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	128,1	75,7	52,4	69,2 %
Charge d'impôt	24,5	17,6	(6,9)	(39,2) %
Taux d'imposition effectif	19,1 %	23,2 %		410 pb
Bénéfice net	103,6	58,1	45,5	78,3 %
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	8,8	(0,3)	9,1	3 033,3 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	94,8	58,4	36,4	62,3 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	96 741 308	100 816 758		
Dilué	98 065 000	101 823 073		
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la Société				
De base	0,98 \$	0,58 \$	0,40 \$	69,0 %
Dilué	0,97 \$	0,57 \$	0,40 \$	70,2 %

Produits

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	30 mars 2025	31 mars 2024	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes au consommateur	998,9	950,7	48,2	(23,6)	24,6	5,1 %	2,6 %
Ventes en gros	260,8	312,3	(51,5)	(4,6)	(56,1)	(16,5) %	(18,0) %
Ventes autres	88,7	70,8	17,9	(0,6)	17,3	25,3 %	24,4 %
Total des produits	1 348,4	1 333,8	14,6	(28,8)	(14,2)	1,1 %	(1,1) %

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Produits par région géographique

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	30 mars 2025	31 mars 2024	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ³	Données présentées	Taux de change constant ³
Canada	240,6	246,3	(5,7)	(0,1)	(5,8)	(2,3) %	(2,4) %
États-Unis	338,9	324,6	14,3	(10,9)	3,4	4,4 %	1,0 %
Amérique du Nord	579,5	570,9	8,6	(11,0)	(2,4)	1,5 %	(0,4) %
Chine élargie ¹	426,5	422,2	4,3	(11,6)	(7,3)	1,0 %	(1,7) %
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	111,3	84,7	26,6	—	26,6	31,4 %	31,4 %
Asie-Pacifique	537,8	506,9	30,9	(11,6)	19,3	6,1 %	3,8 %
EMOA ²	231,1	256,0	(24,9)	(6,2)	(31,1)	(9,7) %	(12,1) %
Total des produits	1 348,4	1 333,8	14,6	(28,8)	(14,2)	1,1 %	(1,1) %

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

³ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits pour l'exercice clos le 30 mars 2025 se sont établis à 1 348,4 M\$, en hausse de 14,6 M\$, ou 1,1 %, comparativement à 1 333,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Sur la base d'un taux de change constant¹, les produits ont diminué de 1,1 % pour l'exercice clos le 30 mars 2025 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2024, ce qui reflète la vigueur du dollar américain, de l'euro et du yuan chinois par rapport au dollar canadien au cours de la période considérée.

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits tirés de nos secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros ont représenté 74,1 % et 19,3 %, respectivement, du total des produits pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 71,3 % et à 23,4 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024.

En ce qui concerne nos catégories d'articles, une croissance a été enregistrée pour les vêtements d'intérieur et les articles de tous les jours par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2024, et leur quote-part des produits et des unités vendues dans la répartition globale a augmenté dans toutes les régions, sauf dans l'EMOA, où une baisse des produits a été enregistrée pour les deux catégories, tandis qu'une augmentation des unités vendues y a été enregistrée pour les vêtements d'intérieur.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs pour l'exercice clos le 30 mars 2025 se sont chiffrés à 998,9 M\$, comparativement à 950,7 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 48,2 M\$, ou 5,1 %, est essentiellement attribuable aux éléments suivants :

- L'expansion des magasins de détail, qui comprend cinq nouveaux magasins permanents, deux magasins temporaires convertis en magasins permanents au cours de l'exercice 2025, de même que dix-sept nouveaux magasins permanents ouverts au cours de l'exercice précédent et exploités durant tout l'exercice 2025.
- L'expansion du commerce en ligne avec le lancement de la Société sur Douyin en Asie-Pacifique.
- L'augmentation de la fréquentation par rapport à l'exercice comparatif, tant en ce qui a trait aux magasins qu'au commerce en ligne, tandis que la conversion a légèrement diminué dans les deux cas, principalement en Amérique du Nord.
- Ces résultats ont été contrebalancés en partie par une diminution de 3,6 % des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹. Une diminution des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ de 9,8 % a été enregistrée en Asie-Pacifique, et de 6,9 % dans l'EMOA. En Amérique du Nord, le secteur Ventes directes aux consommateurs a enregistré une croissance positive des ventes comparables de 3,5 %.
- Nos ventes moyennes par pied carré¹ se sont chiffrées à 3 655 \$ et à 3 963 \$ pour l'exercice 2025 et l'exercice 2024, respectivement.
- Les faits saillants régionaux sont notamment les suivants :
 - en Amérique du Nord, les produits tirés des magasins de détail ont considérablement augmenté, surtout grâce à la performance réalisée aux États-Unis;
 - les résultats ont été contrastés dans l'EMOA. Les produits tirés des magasins ont augmenté, tandis que les produits tirés du canal du commerce en ligne ont diminué;
 - les résultats ont été contrastés en Asie-Pacifique. Les produits tirés des canaux des magasins et du commerce en ligne ont diminué dans la région de la Chine élargie, alors qu'une forte croissance des produits tirés des magasins a été enregistrée en Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie).

¹ La croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs et les ventes moyennes par pied carré sont des mesures financières supplémentaires. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros pour l'exercice clos le 30 mars 2025 se sont chiffrés à 260,8 M\$, comparativement à 312,3 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution de 51,5 M\$, ou (16,5) %, tient à la baisse prévue de la valeur du carnet de commandes, surtout aux États-Unis et dans l'EMOA, contrebalancée en partie par des commandes plus élevées que prévu en Asie-Pacifique.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres pour l'exercice clos le 30 mars 2025 se sont chiffrés à 88,7 M\$, comparativement à 70,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 17,9 M\$, ou 25,3 %, est attribuable à la hausse des produits découlant d'un plus grand nombre d'événements pour les amis et la famille, de même qu'à l'apport aux produits de Paola Confectii pour un exercice complet, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des produits tirés des ventes d'articles aux employés.

Marge brute

	Exercice clos le					
	30 mars 2025			31 mars 2024		
En millions de dollars canadiens	Données présentées	Ratio de la marge brute	Données présentées	Ratio de la marge brute	Variation en dollars	Variation en pb
Marge brute	943,1	69,9 %	917,4	68,8 %	25,7	110 pb

La marge brute et le ratio de la marge brute pour l'exercice clos le 30 mars 2025 se sont établis à 943,1 M\$ et à 69,9 %, respectivement, comparativement à 917,4 M\$ et à 68,8 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 25,7 M\$ de la marge brute est attribuable à une hausse des produits expliquée ci-dessus et à une augmentation du ratio de la marge brute. Au cours de la période considérée, le ratio de la marge brute a profité de la fixation des prix (+150 pb) et de la baisse de la provision au titre des stocks (+160 pb). Ces résultats ont été contrebalancés en partie par la répartition défavorable selon les articles (-140 pb) découlant d'une hausse des ventes dans les catégories des articles de tous les jours et des vêtements d'intérieur, dont la marge est moins élevée, et par l'augmentation des droits (-50 pb) sur les articles importés au Royaume-Uni et dans l'EMOA.

Frais de vente, généraux et administratifs

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le					
	30 mars 2025			31 mars 2024		
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Variation en dollars	Variation en pb
Frais de vente, généraux et administratifs	779,0	57,8 %	792,9	59,4 %	13,9	160 pb

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 779,0 M\$ pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 792,9 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits ont diminué de 160 pb pour s'établir à 57,8 % pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 59,4 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024, principalement en raison de la réduction importante des charges du siège social, contrebalancée par la hausse des coûts liés à l'expansion du réseau de magasins de détail.

La diminution de 13,9 M\$, ou 1,8 %, est attribuable aux éléments suivants :

- une diminution de 46,6 M\$ des charges du siège social imputable aux éléments suivants :
 - les coûts de 40,1 M\$ qui ont été engagés au cours de la période comparative relativement au programme de transformation opérationnelle à phases multiples de la société (le « programme de transformation ») lancé au cours de l'exercice 2024, qui comprennent les honoraires de consultation et les coûts liés à la restructuration de la Société, lesquels ne se sont pas reproduits;
 - des fluctuations favorables du change de 3,0 M\$;
 - une baisse de 2,8 M\$ des charges de personnel, déduction faite de la rémunération incitative prévue pour l'exercice considéré, principalement attribuable à la réduction du personnel du siège social qui a eu lieu à l'exercice précédent;
 - ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par la hausse de 2,4 M\$ des frais de commercialisation découlant de l'augmentation des investissements ainsi que du devancement de certaines activités pour l'exercice à venir.
- une hausse de 32,7 M\$ des coûts liés à nos secteurs opérationnels imputable aux éléments suivants :
 - une augmentation de 24,5 M\$ des coûts attribuable à l'expansion continue des magasins de détail découlant des nouveaux magasins et du fait que les magasins ouverts au cours de l'exercice précédent ont été exploités durant tout l'exercice 2025. La hausse des coûts comprend principalement les charges de personnel, les coûts d'entreposage, ainsi que les amortissements des magasins de détail. De plus, les loyers, les charges locatives et les coûts liés à l'entretien ont augmenté en Asie-Pacifique en raison du plus grand nombre de magasins ouverts au cours de l'exercice 2025 et de nos contrats de location à court terme;
 - l'exploitation de Paola Confectii durant tout l'exercice 2025 et l'augmentation des coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs (définie ci-dessous).

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le					
	30 mars 2025		31 mars 2024		Variation en dollars	Variation en pb
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Ventes directes aux consommateurs	408,2	40,9 %	387,1	40,7 %	21,1	20 pb
Ventes en gros	87,3	33,5 %	114,0	36,5 %	(26,7)	(300) pb
Ventes autres	12,7	14,3 %	14,0	19,8 %	(1,3)	(550) pb
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	508,2		515,1		(6,9)	

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le					
	30 mars 2025		31 mars 2024		Variation en dollars	Variation en pb
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	508,2		515,1		(6,9)	
Charges du siège social	(344,1)		(390,6)		46,5	
Total du bénéfice d'exploitation	164,1	12,2 %	124,5	9,3 %	39,6	290 pb

¹ Le total du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établis à 164,1 M\$ et à 12,2 %, respectivement, pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 124,5 M\$ et à 9,3 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 39,6 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à la hausse de la marge brute et à la baisse des frais de vente, généraux et administratifs expliquées ci-dessus. La hausse de la marge d'exploitation de 290 pb est attribuable à la hausse du ratio de la marge brute dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et à la baisse des frais de vente, généraux et administratifs expliquées ci-dessus.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 408,2 M\$ et à 40,9 %, respectivement, pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 387,1 M\$ et à 40,7 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La hausse de 21,1 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à l'augmentation de la marge brute, qui a été contrebalancée en partie par l'augmentation des coûts d'exploitation liés à l'expansion du réseau de magasins de détail.

La hausse de la marge d'exploitation de 20 pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est amélioré et a augmenté de 150 pb pour s'établir à 78,1 % pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 76,6 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La hausse du ratio de la marge brute s'explique principalement par la fixation des prix et la baisse de la provision au titre des stocks, facteurs contrebalancés en partie par une répartition défavorable selon les articles, comme il est décrit précédemment, et par la hausse des droits de douane découlant de la hausse des droits sur les articles importés au Royaume-Uni et dans l'EMOA.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont augmenté de (130) pb pour s'établir à 37,2 % pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 35,9 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Malgré la hausse des produits, le secteur a enregistré une diminution des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹, ce qui a eu une incidence négative sur notre levier d'exploitation en raison de la hausse des coûts liés à l'expansion du réseau de magasins de détail.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établis à 87,3 M\$ et à 33,5 %, respectivement, pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 114,0 M\$ et à 36,5 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution de 26,7 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à la diminution de la marge brute découlant de la baisse des produits attribuable à la simplification continue du secteur Ventes en gros, partiellement contrebalancée par la baisse des frais de vente, généraux et administratifs.

La baisse de la marge d'exploitation de (300) pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est détérioré et a diminué de (200) pb pour s'établir à 51,3 % pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 53,3 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La baisse du ratio de la marge brute s'explique par la répartition selon les articles, comme il est décrit précédemment, par la hausse des coûts des articles et par la hausse des droits de douane découlant de la hausse des droits sur les articles importés au Royaume-Uni et dans l'EMOA. Ces facteurs négatifs ont été contrebalancés en partie par une hausse des prix.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont augmenté de (100) pb pour s'établir à 17,8 % pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 16,8 % pour l'exercice clos le 31 mars 2024. L'augmentation est attribuable à la diminution des produits sectoriels découlant de la baisse prévue de la valeur du carnet de commandes, qui a surpassé la diminution des frais de vente, généraux et administratifs, principalement les frais de transport et d'entreposage et les honoraires de consultation.

Ventes autres

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes autres s'est établi à 12,7 M\$ pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 14,0 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution de 1,3 M\$ du bénéfice d'exploitation s'explique par la diminution des produits et de la marge brute attribuable aux ventes d'articles aux employés et par l'augmentation des coûts liés à Paola Confectii; ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des produits et de la marge brute attribuable aux événements pour les amis et la famille.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	30 mars 2025	31 mars 2024		
	Données présentées	Données présentées		
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	36,0	48,8	12,8	26,2 %

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net se sont établies à 36,0 M\$ pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 48,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution de 12,8 M\$, ou 26,2 %, tient à la hausse du profit net de 13,1 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente (augmentation de 12,3 M\$ du passif, excluant des profits de change de 6,5 M\$) et de la contrepartie éventuelle (diminution du passif de 17,1 M\$, excluant des profits de change de 1,8 M\$) relatives à la coentreprise au Japon. La variation de la juste valeur du passif au titre de l'option de vente découle du fait que la durée initiale de 10 ans s'écoule, alors que la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle s'explique par la prolongation de la durée. Au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2024, la Société et Sazaby League ont modifié l'entente. Auparavant, la contrepartie éventuelle différée était payable si la cible cumulative du BAII ajusté convenue n'était pas atteinte d'ici le 30 juin 2026. Cette période a été prolongée jusqu'au 2 avril 2028. Les charges d'intérêts liées à nos facilités d'emprunt sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait aux emprunts impayés et au moment où les remboursements ont été effectués au cours de l'exercice.

Impôt sur le résultat

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	30 mars 2025		31 mars 2024			
	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Données présentées	Taux d'imposition effectif		
Charge d'impôt	24,5	19,1 %	17,6	23,2 %	(6,9)	410 pb

Pour l'exercice clos le 30 mars 2025, la charge d'impôt s'est établie à 24,5 M\$, comparativement à 17,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 19,1 % et de 25,3 %, respectivement, pour l'exercice clos le 30 mars 2025, contre 23,2 % et 25,5 %, respectivement, pour l'exercice clos le 31 mars 2024. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition (y compris l'impôt découlant des règles du Pilier Deux), ainsi que par la réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente relatif à la coentreprise au Japon.

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est chiffré à 103,6 M\$ pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 58,1 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024 en raison des facteurs susmentionnés.

Pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025 par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2024

Le tableau qui suit résume les résultats d'exploitation et présente certains postes des états financiers exprimés en pourcentage des produits.

En millions de dollars canadiens (sauf les nombres d'actions et les montants par action)	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	30 mars 2025	31 mars 2024		
Données tirées de l'état du résultat net :				
Produits	384,6	358,0	26,6	7,4 %
Coût des ventes	110,2	125,0	14,8	11,8 %
Marge brute	274,4	233,0	41,4	17,8 %
Ratio de la marge brute	71,3 %	65,1 %		620 pb
Frais de vente, généraux et administratifs	219,3	209,9	(9,4)	(4,5) %
Frais de vente, généraux et administratifs en pourcentage des produits	57,0 %	58,6 %		160 pb
Bénéfice d'exploitation	55,1	23,1	32,0	138,5 %
Marge d'exploitation	14,3 %	6,5 %		780 pb
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	10,0	5,9	(4,1)	(69,5) %
Bénéfice avant impôt sur le résultat	45,1	17,2	27,9	162,2 %
Charge d'impôt	17,4	9,6	(7,8)	(81,3) %
Taux d'imposition effectif	38,6 %	55,8 %		1 720 pb
Bénéfice net	27,7	7,6	20,1	264,5 %
Bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,6	2,6	(2,0)	(76,9) %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires de la Société	27,1	5,0	22,1	442,0 %
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	96 820 406	99 355 838		
Dilué	98 153 729	100 395 330		
Bénéfice par action attribuable aux actionnaires de la Société				
De base	0,28 \$	0,05 \$	0,23 \$	460,0 %
Dilué	0,28 \$	0,05 \$	0,23 \$	460,0 %

Produits

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	30 mars 2025	31 mars 2024	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ¹	Données présentées	Taux de change constant ¹
Ventes directes aux consommateurs	314,1	271,5	42,6	(11,0)	31,6	15,7 %	11,6 %
Ventes en gros	31,8	41,4	(9,6)	(0,7)	(10,3)	(23,2) %	(24,9) %
Ventes autres	38,7	45,1	(6,4)	(0,5)	(6,9)	(14,2) %	(15,3) %
Total des produits	384,6	358,0	26,6	(12,2)	14,4	7,4 %	4,0 %

¹ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars			Variation en pourcentage	
	30 mars 2025	31 mars 2024	Données présentées	Incidence du change	Taux de change constant ³	Données présentées	Taux de change constant ³
Canada	69,9	70,0	(0,1)	—	(0,1)	(0,1) %	(0,1) %
États-Unis	95,5	82,8	12,7	(5,6)	7,1	15,3 %	8,6 %
Amérique du Nord	165,4	152,8	12,6	(5,6)	7,0	8,2 %	4,6 %
Chine élargie ¹	138,6	128,4	10,2	(4,4)	5,8	7,9 %	4,5 %
Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie ¹)	31,8	19,5	12,3	(0,6)	11,7	63,1 %	60,0 %
Asie-Pacifique	170,4	147,9	22,5	(5,0)	17,5	15,2 %	11,8 %
EMOA ²	48,8	57,3	(8,5)	(1,6)	(10,1)	(14,8) %	(17,6) %
Total des produits	384,6	358,0	26,6	(12,2)	14,4	7,4 %	4,0 %

¹ La Chine élargie comprend la Chine continentale, Hong Kong, Macau et Taïwan.

² L'EMOA comprend l'Europe, le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Amérique latine.

³ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, les produits ont augmenté de 26,6 M\$, ou 7,4 %, pour atteindre 384,6 M\$, contre 358,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. Sur la base d'un taux de change constant⁴, les produits ont augmenté de 4,0 % pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025 par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, ce qui reflète le renforcement du dollar américain et du yuan chinois par rapport au dollar canadien au cours du trimestre considéré.

⁴ Les produits selon un taux de change constant constituent une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Les produits tirés de nos secteurs Ventes directes aux consommateurs et Ventes en gros ont représenté 81,7 % et 8,3 %, respectivement, du total des produits pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 75,8 % et à 11,6 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024.

En ce qui concerne nos catégories d'articles, une croissance a été enregistrée pour les vêtements d'intérieur par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, et leur quote-part des produits et des unités vendues dans la répartition globale a augmenté dans toutes les régions, sauf dans l'EMOA. Pour ce qui est de la catégorie des vêtements d'extérieur garnis de duvet, les produits exprimés en dollars ont augmenté, mais les unités vendues ont diminué, sauf en Amérique du Nord et en Asie-Pacifique (excluant la Chine élargie), où une croissance a été enregistrée au chapitre des produits et des unités vendues.

Ventes directes aux consommateurs

Les produits tirés de notre secteur Ventes directes aux consommateurs se sont chiffrés à 314,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 271,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 42,6 M\$, ou 15,7 %, s'explique par les facteurs suivants :

- La croissance de 6,8 % des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹, incluant la croissance positive des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs dans toutes les régions (17,3 % en Amérique du Nord et 3,5 % dans l'EMOA), sauf en Asie-Pacifique, où les ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹ ont légèrement diminué, soit de 0,3 %. Les ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs ont enregistré leur plus forte croissance en Amérique du Nord, en raison des résultats positifs des magasins et du commerce en ligne.
- Une hausse de la conversion et la stabilité de la fréquentation en ce qui a trait aux magasins par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2024.
- Trois nouveaux magasins permanents ouverts au cours de l'exercice précédent et exploités durant tout le trimestre pour l'exercice 2025.
- La croissance importante des produits tirés des canaux des magasins et du commerce en ligne dans toutes les régions.

¹ La croissance (diminution) des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Les produits tirés de notre secteur Ventes en gros se sont établis à 31,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 41,4 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. La diminution de 9,6 M\$, ou (23,2) %, tient à la baisse prévue de la valeur du carnet de commandes, surtout dans l'EMOA, et aux retards dans les expéditions enregistrés au trimestre comparatif.

Ventes autres

Les produits tirés de notre secteur Ventes autres se sont établis à 38,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 45,1 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. La diminution de 6,4 M\$ est attribuable à la baisse des produits tenant au fait qu'il y a eu moins d'événements pour les amis et la famille.

Marge brute

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					
	30 mars 2025			31 mars 2024		
	Données présentées	Ratio de la marge brute	Données présentées	Ratio de la marge brute	Variation en dollars	Variation en pb
Marge brute	274,4	71,3 %	233,0	65,1 %	41,4	620 pb

La marge brute et le ratio de la marge brute pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025 se sont établis à 274,4 M\$ et à 71,3 %, respectivement, contre 233,0 M\$ et 65,1 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 41,4 M\$ de la marge brute est attribuable à une hausse des produits et à l'augmentation du ratio de la marge brute. Au cours du trimestre considéré, le ratio de la marge brute a subi l'incidence favorable de la baisse de la provision au titre des stocks, ainsi que de la répartition selon les canaux qui présentait une proportion accrue des produits tirés du secteur Ventes directes aux consommateurs et une proportion moindre des produits tirés du secteur Ventes autres.

Frais de vente, généraux et administratifs

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					
	30 mars 2025			31 mars 2024		
	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Données présentées	En pourcentage des produits sectoriels	Variation en dollars	Variation en pb
Frais de vente, généraux et administratifs	219,3	57,0 %	209,9	58,6 %	(9,4)	160 pb

Les frais de vente, généraux et administratifs se sont établis à 219,3 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 209,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. Les frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits ont diminué de 160 pb pour s'établir à 57,0 % pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 58,6 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024, principalement en raison de l'augmentation des coûts liés à l'expansion du réseau de magasins de détail.

L'augmentation de 9,4 M\$, ou (4,5) %, est attribuable aux éléments suivants :

- une hausse de 14,0 M\$ des coûts liés à nos secteurs opérationnels, imputable aux éléments suivants :

- une augmentation de 11,6 M\$ des coûts attribuable à l'expansion continue des magasins de détail découlant des nouveaux magasins et du fait que les magasins ouverts au cours de l'exercice précédent ont été exploités durant tout le trimestre pour l'exercice 2025. La hausse des coûts comprend principalement les charges de personnel, les frais de transport et les coûts liés à la logistique, ainsi que les amortissements des magasins de détail. En outre, une augmentation des loyers variables en Asie-Pacifique et aux États-Unis a été enregistrée en raison de la hausse des produits par rapport au trimestre comparatif, ainsi qu'une augmentation des loyers, des charges locatives et des coûts liés à l'entretien engagés dans le cadre de nos contrats de location à court terme.
- Ces éléments ont été contrebalancés par une diminution de 4,6 M\$ des charges du siège social imputable aux éléments suivants :
 - les coûts de 13,5 M\$ qui ont été engagés au cours du trimestre comparatif relativement au programme de transformation, qui comprennent des honoraires de consultation et des coûts liés à la restructuration de la Société, lesquels ne se sont pas reproduits;
 - cet élément a été contrebalancé par une hausse des charges du siège social imputable aux éléments suivants :
 - la hausse de 5,8 M\$ des frais de commercialisation découlant d'une augmentation des investissements ainsi que du devancement des activités pour l'exercice à venir;
 - une augmentation de 4,6 M\$ des charges de personnel attribuable à la rémunération incitative, alors qu'aucune rémunération de ce genre n'avait été comptabilisée au trimestre comparatif de l'exercice 2024. Compte non tenu de la rémunération incitative, les charges de personnel ont diminué en raison de la réduction du personnel du siège social qui a eu lieu à l'exercice 2024.

Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					
	30 mars 2025		31 mars 2024		Variation en dollars	Variation en pb
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Ventes directes aux consommateurs	137,8	43,9 %	104,8	38,6 %	33,0	530 pb
Ventes en gros	3,6	11,3 %	3,9	9,4 %	(0,3)	190 pb
Ventes autres	4,6	11,9 %	9,9	22,0 %	(5,3)	(1 010) pb
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	146,0		118,6		27,4	

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le				Variation en dollars	Variation en pb
	30 mars 2025		31 mars 2024			
	Données présentées	Marge d'exploitation	Données présentées	Marge d'exploitation		
Total du bénéfice d'exploitation sectoriel ¹	146,0		118,6		27,4	
Charges du siège social	(90,9)		(95,5)		4,6	
Total du bénéfice d'exploitation	55,1	14,3 %	23,1	6,5 %	32,0	780 pb

¹ Le total du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation se sont établis à 55,1 M\$ et à 14,3 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 23,1 M\$ et à 6,5 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 32,0 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à l'augmentation de la marge brute expliquée ci-dessus, contrebalancée en partie par la hausse des frais de vente, généraux et administratifs. L'augmentation de la marge d'exploitation de 780 pb est principalement attribuable à l'augmentation du ratio de la marge brute dans le secteur Ventes directes aux consommateurs.

Ventes directes aux consommateurs

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes directes aux consommateurs se sont établis à 137,8 M\$ et à 43,9 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 104,8 M\$ et à 38,6 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. La hausse de 33,0 M\$ du bénéfice d'exploitation est attribuable à l'amélioration au chapitre des produits et de la marge brute, qui a été contrebalancée en partie par la hausse des coûts d'exploitation liés à l'expansion du réseau de magasins de détail.

La hausse de la marge d'exploitation de 530 pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est amélioré et a augmenté de 440 pb pour s'établir à 78,3 % pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 73,9 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. La hausse du ratio de la marge brute s'explique principalement par la fixation des prix et la diminution de la provision au titre des stocks, facteurs contrebalancés en partie par une répartition défavorable selon les articles, comme il est décrit précédemment.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont diminué de 90 pb pour s'établir à 34,4 % pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 35,3 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. Le secteur a enregistré une hausse des produits et une croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs¹, ce qui a eu une incidence positive sur notre levier d'exploitation, malgré la hausse des coûts liés à l'expansion du réseau de magasins de détail.

¹ La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Ventes en gros

Le bénéfice d'exploitation et la marge d'exploitation du secteur Ventes en gros se sont établis à 3,6 M\$ et à 11,3 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 3,9 M\$ et à 9,4 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. La diminution de 0,3 M\$ du bénéfice d'exploitation tient à la diminution de la marge brute découlant de la baisse des produits attribuable à la simplification continue du secteur Ventes en gros.

La hausse de la marge d'exploitation de 190 pb est attribuable aux facteurs suivants :

- Le *ratio de la marge brute* s'est amélioré et a augmenté de 690 pb pour s'établir à 46,5 % pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 39,6 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. La hausse du ratio de la marge brute s'explique essentiellement par la répartition selon les articles et par la baisse des frais de transport et des droits de douane.
- Les *frais de vente, généraux et administratifs exprimés en pourcentage des produits* se sont détériorés et ont augmenté de (500) pb pour s'établir à 35,2 % pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 30,2 % pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. L'augmentation en pourcentage est attribuable à la diminution des produits sectoriels découlant de la baisse prévue de la valeur du carnet de commandes, qui a surpassé la diminution des frais de vente, généraux et administratifs, principalement les frais de transport et d'entreposage et les charges de personnel.

Ventes autres

Le bénéfice d'exploitation du secteur Ventes autres s'est établi à 4,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement au bénéfice d'exploitation du secteur Ventes autres de 9,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. La diminution de 5,3 M\$ du bénéfice d'exploitation s'explique par la diminution des produits et de la marge brute attribuable aux ventes d'articles aux employés et à la hausse des coûts liés à Paola Confectii. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'augmentation des produits et de la marge brute attribuable aux événements pour les amis et la famille, qui ont contribué à notre stratégie d'écoulement des stocks.

Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars	Variation en pourcentage
	30 mars 2025	31 mars 2024		
	Données présentées	Données présentées		
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	10,0	5,9	(4,1)	(69,5) %

Les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net se sont établies à 10,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 5,9 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 4,1 M\$, ou 69,5 %, tient à la hausse de la perte nette de 9,2 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente (augmentation de 23,6 M\$ du passif, excluant des profits de change de 3,7 M\$) et de la contrepartie éventuelle (diminution de 10,0 M\$ du passif, excluant des profits de change de 0,7 M\$) relatives à la coentreprise au Japon. La variation de la juste valeur du passif au titre de l'option de vente découle du fait que la durée initiale de 10 ans s'écoule, alors que la variation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle découle d'une prolongation de la durée.

L'augmentation a été contrebalancée en partie par les fluctuations favorables du change liées à la facilité d'emprunt à terme, qui est libellée en dollars américains, déduction faite de l'incidence des couvertures, qui se sont élevées à 3,3 M\$, et par l'augmentation de 1,5 M\$ des produits d'intérêts. Les charges d'intérêts liées à nos facilités d'emprunt sont demeurées stables par rapport à l'exercice précédent en ce qui a trait aux emprunts impayés et au moment où les remboursements ont été effectués au cours de l'exercice.

Impôt sur le résultat

En millions de dollars canadiens	Quatrième trimestre clos le					
	30 mars 2025			31 mars 2024		
	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Données présentées	Taux d'imposition effectif	Variation en dollars	Variation en pb
Charge d'impôt	17,4	38,6 %	9,6	55,8 %	(7,8)	1 720 pb

Pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, la charge d'impôt s'est établie à 17,4 M\$, comparativement à 9,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. Le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition prévu par la loi ont été de 38,6 % et de 25,3 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 55,8 % et à 25,5 %, respectivement, pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. Compte tenu de nos activités mondiales, le taux d'imposition effectif depuis le début du trimestre est très influencé par les taux d'imposition applicables à notre résultat net enregistré dans les territoires d'imposition et par la réévaluation à la juste valeur du passif au titre de l'option de vente relatif à la coentreprise au Japon.

Bénéfice net

Le bénéfice net s'est chiffré à 27,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 7,6 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024 en raison des facteurs susmentionnés.

DONNÉES FINANCIÈRES TRIMESTRIELLES

Le tableau suivant présente un sommaire des principales données financières consolidées pour chacun des huit trimestres les plus récents.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Produits					% des produits de l'exercice	Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires de la Société	Bénéfice (perte) par action attribuable aux actionnaires de la Société			Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société ¹			
	Ventes directes aux consommateurs	Ventes en gros	Ventes autres	Total	Bénéfice (perte) d'exploitation			Bail ajusté ¹						
									De base	Dilué				
Exercice 2025														
Quatrième trimestre	314,1	31,8	38,7	384,6	28,5 %	27,1	0,28	\$	0,28	\$	55,1	59,7	0,33	\$
Troisième trimestre	517,8	75,7	14,4	607,9	45,1 %	139,7	1,44	\$	1,42	\$	204,3	205,2	1,51	\$
Deuxième trimestre	103,9	137,3	26,6	267,8	19,9 %	5,4	0,06	\$	0,06	\$	1,6	2,5	0,05	\$
Premier trimestre	63,1	16,0	9,0	88,1	6,5 %	(77,4)	(0,80)	\$	(0,80)	\$	(96,9)	(96,0)	(0,79)	\$
Exercice 2024														
Quatrième trimestre	271,5	41,4	45,1	358,0	26,8 %	5,0	0,05	\$	0,05	\$	23,1	40,1	0,19	\$
Troisième trimestre	514,0	81,8	14,1	609,9	45,7 %	130,6	1,30	\$	1,29	\$	198,8	207,2	1,37	\$
Deuxième trimestre	109,4	162,0	9,7	281,1	21,1 %	3,9	0,04	\$	0,04	\$	2,3	15,6	0,16	\$
Premier trimestre	55,8	27,1	1,9	84,8	6,4 %	(81,1)	(0,78)	\$	(0,78)	\$	(99,7)	(91,1)	(0,70)	\$

¹ Le Bail ajusté et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) attribuable aux actionnaires de la Société sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS, et le bénéfice net ajusté (la perte nette ajustée) dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société est un ratio non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures et un rapprochement avec les mesures conformes aux Normes IFRS de comptabilité les plus comparables.

Les produits de notre secteur Ventes en gros sont plus élevés aux deuxième et troisième trimestres, car nous exécutons les commandes des clients de gros à temps pour l'automne et l'hiver, et les produits de notre secteur Ventes directes aux consommateurs sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres. Nous enregistrons habituellement un bénéfice net négatif au premier trimestre et un bénéfice net négatif ou réduit au quatrième trimestre, car nous effectuons des investissements en prévision de notre période de pointe. Dans le cadre de notre stratégie mondiale en matière de ventes directes aux consommateurs, nous avons rationalisé nos partenariats de gros et déplacé les ventes vers notre canal de ventes directes aux consommateurs. Nous nous attendons à ce que les produits tirés de notre secteur Ventes en gros représentent une moins grande proportion du total des produits à mesure que nous mettons en œuvre notre stratégie en matière de ventes directes aux consommateurs.

Produits

Au cours des huit derniers trimestres, les produits ont subi l'incidence des facteurs suivants :

- ouverture de nouveaux magasins et calendrier d'ouverture de magasins;
- lancement et expansion de sites de commerce en ligne internationaux;
- rationalisation des partenariats de gros, qui a donné lieu à une diminution du carnet de commandes;
- calendrier et étendue des frais de vente, généraux et administratifs, y compris les activités de stimulation de la demande;
- incidence de l'amélioration de la flexibilité sur le plan de la fabrication, grâce à l'internalisation accrue de la production, sur le moment de l'expédition des commandes en gros et la demande des consommateurs;
- calendrier des achats des consommateurs finaux dans le secteur Ventes directes aux consommateurs et disponibilité des nouveaux articles;
- mise en œuvre réussie de la stratégie mondiale de fixation des prix;
- réorientation de la composition des produits du secteur Ventes en gros vers le secteur Ventes directes aux consommateurs, ce qui a eu une incidence sur le caractère saisonnier de notre performance financière;
- modification de la composition géographique des ventes se traduisant par une hausse des ventes à l'extérieur du Canada, où le prix de détail moyen par unité est en général plus élevé;
- fluctuation des devises par rapport au dollar canadien;
- produits tirés de l'acquisition de Paola Confectii le 1^{er} novembre 2023.

Bénéfice net (perte nette)

Au cours des huit derniers trimestres, le bénéfice net (la perte nette) a subi l'incidence des facteurs suivants :

- éléments ayant une incidence sur les produits, tels qu'ils sont présentés ci-dessus;

- modification de la répartition selon les articles, particulièrement l'augmentation des produits tirés de la catégorie des vêtements d'extérieur autres que ceux garnis de duvet;
- augmentation de nos investissements dans la marque, le marketing et le soutien administratif et échancier de ces investissements, et augmentation des investissements dans les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles pour soutenir les initiatives de croissance;
- augmentation des frais de vente, généraux et administratifs fixes afférents à nos activités, particulièrement les coûts liés à la croissance de l'effectif et aux locaux associés à la croissance du canal de ventes directes aux consommateurs, ce qui a donné lieu à des pertes nettes au cours des premier et quatrième trimestres, respectivement, lorsque le caractère saisonnier des activités fait en sorte que les produits sont faibles;
- incidence du taux de change;
- fluctuation de la moyenne des coûts d'emprunt pour répondre à l'augmentation des besoins en fonds de roulement net et hausse des emprunts saisonniers aux premier et deuxième trimestres de chaque exercice en réaction au caractère saisonnier des produits;
- coûts engagés en vue de l'ouverture de magasins, calendrier de signature des contrats de location et ouverture de magasins;
- incidence de la réévaluation à la juste valeur de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle, et de toutes modifications de celles-ci, relatives à la coentreprise au Japon;
- proportion de bénéfice imposable dans les territoires autres que le Canada et modifications des taux d'imposition ou des lois fiscales dans ces territoires;
- hausse des frais de transport et des droits de douane, restrictions relatives à la livraison et autres perturbations des infrastructures de transport et de livraison;
- augmentation des coûts des articles attribuable à l'inflation et aux fluctuations des taux d'intérêt;
- rachat d'actions à droit de vote subalterne en vertu de nos offres publiques de rachat dans le cours normal des activités;
- coûts associés à la coentreprise au Japon et au regroupement d'entreprises qui s'est traduit par l'acquisition de Paola Confectii le 1^{er} novembre 2023;
- coûts et charges liés à la mise en œuvre continue de notre programme de transformation, y compris les honoraires de consultation et les coûts de réduction de l'effectif.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS ET AUTRES MESURES FINANCIÈRES DÉTERMINÉES

La Société utilise certaines mesures financières qui sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS, y compris le BAII ajusté, le BAIIA ajusté, le bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société, les produits selon un taux de change constant, le total du bénéfice d'exploitation sectoriel et la dette nette, certaines mesures financières qui sont des ratios non conformes aux normes IFRS, y compris la marge du BAII ajusté, le bénéfice net ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société et le levier financier net, de même que la (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs et les ventes moyennes par pied carré, qui sont des mesures financières supplémentaires, dans chaque cas dans le présent document et dans d'autres documents. Elle utilise ces mesures financières pour évaluer sa performance opérationnelle et économique, pour prendre des décisions d'affaires et pour présenter à la haute direction des renseignements clés à l'égard de la performance. La Société estime qu'en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux Normes IFRS de comptabilité, certains investisseurs et analystes utilisent cette information afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de la Société, de même que sa situation financière. Ces mesures financières ne sont pas définies par les Normes IFRS de comptabilité et ne remplacent aucune des mesures normalisées en vertu des Normes IFRS de comptabilité. Ces mesures pourraient être calculées différemment par d'autres sociétés provenant de notre secteur, ce qui viendrait limiter leur utilité à titre de mesures comparatives.

En millions de dollars canadiens (sauf les montants par action)	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	30 mars 2025	31 mars 2024	30 mars 2025	31 mars 2024
BAII ajusté	171,4	171,8	59,7	40,1
Marge du BAII ajusté	12,7 %	12,9 %	15,5 %	11,2 %
BAIIA ajusté	304,8	298,2	95,7	75,3
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	109,4	101,0	32,0	19,3
Bénéfice net ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la Société	1,13 \$	1,00 \$	0,33 \$	0,19 \$
Bénéfice net ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société	1,12 \$	0,99 \$	0,33 \$	0,19 \$

En millions de dollars canadiens	30 mars 2025	31 mars 2024
Dette nette	(408,8)	(584,1)

BAII ajusté, marge du BAII ajusté, BAIIA ajusté, bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société, et bénéfice net ajusté de base et dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société

Ces mesures ne tiennent pas compte de l'incidence de certains éléments sans effet sur la trésorerie et de certains autres ajustements liés à des événements non récurrents ou inhabituels, qui d'autre part ne reflètent pas, selon nous, nos activités continues et/ou qui complexifient la comparaison de la performance financière sous-jacente entre les périodes. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer notre performance financière et opérationnelle de base aux fins de notre planification

commerciale de même que pour analyser la façon dont notre entreprise exerce ses activités dans un contexte de cycles économiques et en fonction des événements qui ont une incidence sur le secteur des vêtements, et comment elle s'adapte à ces réalités.

Produits selon un taux de change constant

Les produits selon un taux de change constant sont calculés en convertissant les montants présentés pour l'exercice précédent en montants comparables au moyen d'un taux de change unique pour chaque devise, établi selon les taux de change pour la période considérée. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, cette information pour évaluer la performance de nos secteurs d'activité et régions géographiques, compte non tenu des incidences des fluctuations des taux de change. Se reporter aux sections « Produits » dans les rubriques « Résultats d'exploitation » pour un rapprochement des produits présentés et des produits calculés sur la base d'un taux de change constant.

Dettes nette et levier financier net

Nous définissons la dette nette comme la trésorerie moins le total des emprunts et des obligations locatives, et le levier financier net, comme le ratio de la dette nette sur le BAIIA ajusté, calculés de façon ponctuelle. Nous utilisons, comme le font à notre avis certains investisseurs et analystes, ces mesures financières et ces ratios non conformes aux normes IFRS pour déterminer le levier financier de la Société et sa capacité à respecter ses obligations en vertu de ses emprunts. Se reporter à la section « Dette » de la rubrique « Situation de trésorerie et sources de financement » ci-dessous pour un tableau présentant le calcul de la dette nette et pour une analyse du levier financier net.

(Diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs

La (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs est une mesure financière supplémentaire et s'entend du taux de croissance ou de diminution des ventes, sur la base d'un taux de change constant, effectuées par l'intermédiaire des sites de commerce en ligne et dans les magasins qui ont été en exploitation pendant un exercice complet (12 mois successifs). La mesure exclut les ventes dans les magasins pour les jours de bourse spécifiques au cours desquels les magasins étaient fermés pour les deux périodes, que ces fermetures aient eu lieu au cours de la période considérée ou de la période comparative. La mesure de la (diminution) croissance des ventes comparables du secteur Ventes directes aux consommateurs que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés.

Ventes moyennes par pied carré

Les ventes moyennes par pied carré sont une mesure financière supplémentaire et sont calculées comme le total des produits tirés de nos magasins qui ont été ouverts pendant les 52 semaines de l'exercice, divisé par la superficie de vente nette moyenne. La superficie de vente nette moyenne est définie comme la somme des superficies de vente en pieds carrés d'un magasin à la fin de chaque mois de l'exercice divisée par 12. Nous utilisons cette mesure afin d'évaluer la performance de nos magasins par rapport à leur superficie en pieds carrés. La mesure de ventes moyennes par pied carré que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés.

Total du bénéfice d'exploitation sectoriel

Le total du bénéfice d'exploitation sectoriel est une mesure financière non conforme aux normes IFRS définie comme les produits moins le coût des ventes et les frais de vente, généraux et administratifs se rapportant directement au secteur opérationnel. La mesure du total du bénéfice d'exploitation sectoriel que nous présentons pourrait ne pas être équivalente aux mesures libellées de façon similaire présentées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique « Bénéfice d'exploitation et marge d'exploitation » ci-dessus pour un rapprochement.

Les tableaux qui suivent présentent un rapprochement du bénéfice net et du BAII ajusté, du BAIIA ajusté et du bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société pour les périodes indiquées. La marge du BAII ajusté correspond au BAII ajusté pour la période présentée, exprimé en pourcentage des produits pour la même période.

	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	30 mars 2025	31 mars 2024	30 mars 2025	31 mars 2024
En millions de dollars canadiens				
Bénéfice net	103,6	58,1	27,7	7,6
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Charge d'impôt	24,5	17,6	17,4	9,6
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	36,0	48,8	10,0	5,9
Bénéfice d'exploitation	164,1	124,5	55,1	23,1
Coûts liés à la transition du siège social a)	—	0,8	—	—
Coûts liés à la coentreprise au Japon c)	—	4,9	—	2,5
Coûts liés au programme de transformation e)	—	40,1	—	13,5
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii f)	7,3	1,5	4,6	1,0
Total des ajustements	7,3	47,3	4,6	17,0
BAII ajusté	171,4	171,8	59,7	40,1
<i>Marge du BAII ajusté</i>	12,7 %	12,9 %	15,5 %	11,2 %

	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	30 mars 2025	31 mars 2024	30 mars 2025	31 mars 2024
En millions de dollars canadiens				
Bénéfice net	103,6	58,1	27,7	7,6
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Charge d'impôt	24,5	17,6	17,4	9,6
Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net	36,0	48,8	10,0	5,9
Bénéfice d'exploitation	164,1	124,5	55,1	23,1
Coûts liés à la transition du siège social a)	—	0,8	—	—
Coûts liés à la coentreprise au Japon c)	—	4,9	—	2,5
Coûts liés au programme de transformation e)	—	40,1	—	13,5
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii f)	7,3	1,5	4,6	1,0
Amortissements, montant net j)	133,4	126,4	36,0	35,2
Total des ajustements	140,7	173,7	40,6	52,2
BAIIA ajusté	304,8	298,2	95,7	75,3

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	30 mars 2025	31 mars 2024	30 mars 2025	31 mars 2024
Bénéfice net	103,6	58,1	27,7	7,6
<i>Ajouter (déduire) l'incidence de ce qui suit :</i>				
Coûts liés à la transition du siège social a), b)	—	1,2	—	—
Coûts liés à la coentreprise au Japon c)	—	4,9	—	2,5
(Profit) perte à la réévaluation de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente liées à la coentreprise au Japon d)	(8,7)	4,4	2,8	(6,4)
Coûts liés au programme de transformation e)	—	40,1	—	13,5
Coûts liés à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs de Paola Confectii f)	7,3	1,5	4,6	1,0
Perte (profit) de change latent sur l'emprunt à terme g)	4,6	2,1	(1,1)	2,1
	3,2	54,2	6,3	12,7
Incidence fiscale des ajustements	(1,8)	(10,1)	(0,6)	(3,9)
Ajustements au titre de l'impôt différé h)	—	3,1	—	3,6
Bénéfice net ajusté	105,0	105,3	33,4	20,0
Bénéfice net ajusté (perte nette ajustée) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle i)	4,4	(4,3)	(1,4)	(0,7)
Bénéfice net ajusté attribuable aux actionnaires de la Société	109,4	101,0	32,0	19,3
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation				
De base	96 741 308	100 816 758	96 820 406	99 355 838
Dilué	98 065 000	101 823 073	98 153 729	100 395 330
Bénéfice net ajusté de base par action attribuable aux actionnaires de la Société	1,13	1,00	0,33	0,19
Bénéfice net ajusté dilué par action attribuable aux actionnaires de la Société	1,12	0,99	0,33	0,19

- a) Coûts engagés pour la transition du siège social de la Société, ce qui comprend l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation.
- b) Coûts liés à la transition du siège social de la Société présentés au point a), plus des charges d'intérêts sur les obligations locatives de néant et de 0,4 M\$ pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, respectivement.
- c) Coûts engagés dans le cadre de la constitution de la coentreprise au Japon. Ils découlent de l'incidence du ratio de la marge brute qui aurait autrement été présentée à la vente de stocks comptabilisés à la valeur nette de réalisation diminuée des coûts de la vente, ainsi que d'autres coûts liés à la constitution de la coentreprise au Japon.

- d) Variations de la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et du passif au titre de l'option de vente, y compris les profits et les pertes de change, relatifs à la coentreprise au Japon. Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 30 mars 2025, la Société a comptabilisé une perte de 2,8 M\$ et un profit de 8,7 M\$ à la réévaluation à la juste valeur de la contrepartie éventuelle et de l'option de vente, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 31 mars 2024 – profit de 6,4 M\$ et perte de 4,4 M\$, respectivement). Ces profits et pertes sont inclus au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états du résultat net.
- e) Les coûts liés au programme de transformation incluent les honoraires de consultation de 2,4 M\$ et de 23,5 M\$, ainsi que les coûts liés aux indemnités de départ, déduction faite des déchéances de droits à des paiements fondés sur des actions, de 11,1 M\$ et de 16,6 M\$ découlant de la réduction de l'effectif pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, respectivement.
- f) Contrepartie additionnelle à payer aux actionnaires détenant le contrôle de Paola Confectii SRL (les « vendeurs rattachés à PCML ») si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs ») à l'égard de l'acquisition de Paola Confectii SRL, laquelle a été comptabilisée à titre de charge de rémunération.
- g) Profits et pertes de change latents comptabilisés lors de la conversion en dollars canadiens de l'emprunt à terme (défini ci-après) libellé en dollars américains, déduction faite de l'incidence des transactions sur dérivés conclues pour couvrir une partie de l'exposition au risque de change. Ces coûts sont inclus au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états du résultat net.
- h) Ajustement d'impôt différé comptabilisé à la suite de l'application de la réforme fiscale suisse à Canada Goose International AG.
- i) Calculé comme (la perte nette) le bénéfice net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle présenté dans les états du résultat net de (1,4) M\$ et de 4,4 M\$ pour la réévaluation du passif au titre de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans la coentreprise au Japon pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 30 mars 2025, respectivement. Bénéfice net (perte nette) attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle présenté dans les états du résultat net de 2,6 M\$ et de (0,3) M\$, plus un ajustement du ratio de la marge brute de (1,9) M\$ et de 4,6 M\$ et la réévaluation du passif au titre de l'option de vente et de la contrepartie éventuelle attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle dans la coentreprise au Japon pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024, respectivement.
- j) Calculé comme les amortissements selon les Normes IFRS de comptabilité, moins l'incidence des coûts liés à la transition du siège social de la Société [voir a) ci-dessus] pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2024. Les amortissements comprennent l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu d'IFRS 16 *Contrats de location*.

SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Flux de trésorerie

Le tableau suivant présente un résumé des tableaux consolidés des flux de trésorerie de la Société pour l'exercice clos le 30 mars 2025 par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2024, et pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025 par rapport au quatrième trimestre clos le 31 mars 2024.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Variation en dollars	Quatrième trimestre clos le		Variation en dollars
	30 mars 2025	31 mars 2024		30 mars 2025	31 mars 2024	
Total des flux de trésorerie provenant des (affectés aux) éléments suivants :						
Activités d'exploitation	292,4	164,6	127,8	137,7	82,8	54,9
Activités d'investissement	(18,4)	(72,4)	54,0	(3,0)	(12,7)	9,7
Activités de financement	(93,6)	(232,8)	139,2	(88,0)	(79,5)	(8,5)
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie	9,1	(1,0)	10,1	2,5	0,0	2,5
Diminution de la trésorerie	189,5	(141,6)	331,1	49,2	(9,4)	58,6
Trésorerie au début de la période	144,9	286,5	(141,6)	285,2	154,3	130,9
Trésorerie à la fin de la période	334,4	144,9	189,5	334,4	144,9	189,5

Besoins de trésorerie

Nous avons besoin de trésorerie principalement pour financer le fonds de roulement net, les dépenses d'investissement, y compris les nouveaux magasins, le service de la dette, et pour les besoins généraux de l'entreprise. La trésorerie provenant des activités d'exploitation constitue notre principale source de fonds pour répondre à nos besoins de trésorerie tout au long de notre cycle annuel. Nous avons également recours aux facilités en Chine continentale, à la facilité au Japon et à la facilité renouvelable pour les besoins de trésorerie à court terme et pour avoir des fonds disponibles dans le fonds de roulement net. Notre capacité à financer nos activités, à effectuer les dépenses d'investissement prévues, à respecter nos obligations en vertu de nos emprunts et à rembourser ou à refinancer la dette dépend de notre performance opérationnelle et de nos flux de trésorerie futurs, lesquels sont assujettis, entre autres, à la conjoncture économique, financière et commerciale, qui est parfois indépendante de notre volonté. La nature saisonnière de nos activités d'exploitation a une incidence importante sur les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation. Habituellement, les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont plus élevés aux troisième et quatrième trimestres de l'exercice, en raison des produits tirés du canal de ventes directes aux consommateurs et du recouvrement de créances liées à des ventes en gros comptabilisées plus tôt au cours de l'exercice.

Au 30 mars 2025, le total des stocks se chiffrait à 384,0 M\$, comparativement à 445,2 M\$ au 31 mars 2024, ce qui reflète une diminution de 61,2 M\$. Les stocks de matières premières ont diminué de 12,7 M\$ par rapport à l'exercice comparatif, principalement en raison de la baisse des achats de stocks de sécurité. Les stocks de produits finis ont diminué de 39,8 M\$ en raison de la gestion des stocks de produits finis difficiles à écouler au moyen des produits générés dans le secteur Ventes autres au cours de l'exercice 2025. L'optimisation des niveaux de production afin

que l'offre d'articles soit mieux adaptée à la demande attendue, la consolidation de nos installations de fabrication et l'internalisation accrue de la production afin de mieux contrôler les niveaux de production et les coûts sont tous des facteurs qui ont aussi eu une incidence sur les stocks.

Nous continuons de surveiller les niveaux de stocks dans chacun de nos canaux de vente et dans toutes les régions géographiques, et nous avons l'intention de continuer à les ajuster à la demande que nous prévoyons dans chaque région.

Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 292,4 M\$ pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 164,6 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 127,8 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est attribuable à une hausse du bénéfice net et à une baisse de 61,1 M\$ de l'impôt payé.

Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation se sont chiffrés à 137,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 82,8 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 54,9 M\$ des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation est essentiellement attribuable à la hausse du bénéfice net, à une baisse de 15,7 M\$ de l'impôt payé et à une augmentation du recouvrement des créances clients.

Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 18,4 M\$ pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 72,4 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution de 54,0 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique surtout par la baisse des dépenses découlant de la réduction du rythme d'expansion des magasins de détail par rapport à la période comparative, conformément à la priorité pour l'exercice 2025, qui est de renforcer notre réseau de magasins de détail existant, et par la comptabilisation d'un montant de 15,9 M\$ lié à l'acquisition de Paola Confectii à l'exercice 2024, qui ne s'est pas reproduite à la période considérée.

Les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont chiffrés à 3,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 12,7 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. La diminution de 9,7 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement s'explique surtout par la baisse des dépenses découlant de la réduction du rythme d'expansion des magasins de détail par rapport au trimestre comparatif, conformément à la priorité pour l'exercice 2025, qui est de renforcer notre réseau de magasins de détail existant, et par la comptabilisation d'un montant de 3,6 M\$ lié à l'acquisition de Paola Confectii à l'exercice 2024, qui ne s'est pas reproduite au trimestre considéré.

Flux de trésorerie affectés aux activités de financement

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 93,6 M\$ pour l'exercice clos le 30 mars 2025, comparativement à 232,8 M\$ pour l'exercice clos le 31 mars 2024. La diminution de 139,2 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement est attribuable surtout au fait qu'aucun rachat d'actions n'a eu lieu, comparativement à des rachats d'actions de 141,4 M\$ pour la période comparative dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, comme il est décrit ci-dessous, et à la diminution des emprunts de 9,8 M\$ sur les facilités de crédit en Chine continentale. Ce résultat a été en partie contrebalancé par une hausse de 16,3 M\$ des paiements de capital sur les obligations locatives.

Les flux de trésorerie affectés aux activités de financement se sont chiffrés à 88,0 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 30 mars 2025, comparativement à 79,5 M\$ pour le quatrième trimestre clos le 31 mars 2024. L'augmentation de 8,5 M\$ des flux de trésorerie affectés aux activités de financement découle des remboursements sur les facilités en Chine continentale et sur la facilité au Japon, qui ont respectivement augmenté de 20,8 M\$ et de 15,2 M\$. Cette augmentation a en partie été contrebalancée par des paiements de 29,7 M\$ aux fins du rachat d'actions à droit de vote subalterne qui ont été annulées dans le cadre de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, ce qui ne s'est pas reproduit au cours du trimestre considéré, tel qu'il est décrit ci-dessous.

Dettes

Le tableau suivant présente notre dette nette¹ au 30 mars 2025 et au 31 mars 2024.

En millions de dollars canadiens	30 mars 2025	31 mars 2024	Variation en dollars
Trésorerie	334,4	144,9	189,5
Facilités en Chine continentale	—	—	—
Facilité au Japon	—	(5,4)	5,4
Facilité renouvelable	—	—	—
Emprunt à terme	(412,4)	(393,1)	(19,3)
Obligations locatives	(330,8)	(330,5)	(0,3)
Dette nette¹	(408,8)	(584,1)	175,3

¹ La dette nette est une mesure non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de cette mesure.

Au 30 mars 2025, la dette nette se chiffrait à 408,8 M\$, comparativement à 584,1 M\$ au 31 mars 2024. La diminution de 175,3 M\$ s'explique par l'augmentation de la trésorerie et la baisse des emprunts sur la facilité au Japon, contrebalancées en partie par l'augmentation des emprunts aux termes de l'emprunt à terme. Le levier financier net¹ au 30 mars 2025 était de 1,3 fois le BAIIA ajusté, comparativement à 2,0 fois le BAIIA ajusté au 31 mars 2024.

¹ La dette nette et le levier financier net sont des mesures non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la rubrique « Mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures financières déterminées » pour une description de ces mesures.

Modifications des emprunts

Le taux Canadian Dollar Offered Rate n'est plus publié depuis le 28 juin 2024. Par conséquent, au cours du premier trimestre clos le 30 juin 2024, la Société a apporté des modifications à sa facilité de crédit renouvelable, la faisant passer du taux d'intérêt de référence Canadian Dollar Offered Rate au taux des opérations de pension à un jour (le « taux CORRA »). Il n'y a pas eu d'autres modifications des emprunts au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025.

Se reporter à la note 22, « Objectifs et politiques de gestion du risque financier », pour en savoir davantage sur les modifications apportées aux swaps de taux d'intérêt.

Facilité renouvelable

La Société a conclu une entente avec un syndicat de prêteurs concernant une facilité de crédit renouvelable garantie de premier rang adossée à des actifs (la « facilité renouvelable ») d'un montant de 467,5 M\$, engagement augmentant à 517,5 M\$ pendant la période de pointe (du 1^{er} juin au 30 novembre). La facilité renouvelable arrivera à échéance le 15 mai 2028. Les montants prélevés en vertu de la facilité renouvelable peuvent être empruntés, remboursés et empruntés de nouveau pour financer les besoins généraux de l'entreprise. La Société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie pour la facilité renouvelable. La facilité renouvelable comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à prélever des fonds.

La facilité renouvelable est assortie de multiples options en ce qui a trait aux taux d'intérêt, qui sont fondées sur le taux préférentiel canadien, le taux des acceptations bancaires, le taux de base de remplacement des prêteurs, le taux de base européen, le taux SOFR ou le taux EURIBOR, plus la marge applicable. Les intérêts sont payables trimestriellement ou à la fin de la période d'intérêt alors applicable, selon la première éventualité.

Au 30 mars 2025, la Société avait remboursé tous les montants à payer sur la facilité renouvelable (31 mars 2024 – néant). Au 30 mars 2025, il n'y avait pas d'intérêts ni de frais administratifs qui demeuraient impayés (31 mars 2024 – néant). Des charges de financement différées de 0,7 M\$ (31 mars 2024 – 1,0 M\$) étaient incluses dans les autres passifs à long terme. Au 30 mars 2025 et pour l'exercice clos à cette date, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Au 30 mars 2025, la Société disposait d'une capacité d'emprunt inutilisée de 134,0 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (31 mars 2024 – 203,7 M\$).

L'engagement à l'égard de la facilité de crédit renouvelable comprend aussi un engagement de lettre de crédit d'un montant de 25,0 M\$, un engagement connexe de 5,0 M\$ en lettres de crédit libellées dans une monnaie autre que le dollar canadien, le dollar américain, l'euro ou la livre sterling et un engagement de crédit de sécurité de 25,0 M\$. Au 30 mars 2025, la Société avait des lettres de crédit en cours de 4,4 M\$ aux termes de la facilité renouvelable (31 mars 2024 – 1,5 M\$).

Emprunt à terme

La Société a conclu avec un syndicat de prêteurs une convention d'emprunt garanti de premier rang (l'« emprunt à terme ») qui partage la même garantie que la facilité renouvelable. L'emprunt à terme prévoit un montant en capital total de 300,0 M\$ US et des remboursements trimestriels de 0,75 M\$ US sur le capital, et arrivera à échéance le 7 octobre 2027. Le taux d'intérêt de l'emprunt à terme est en outre fondé sur le taux SOFR, majoré d'un ajustement du taux SOFR à terme de 0,11448 % et d'une marge applicable de 3,50 %, à condition que le taux SOFR majoré de l'ajustement du taux SOFR à terme ne soit pas inférieur à 0,75 %, payable chaque mois à terme échu.

Des remboursements anticipés volontaires de montants dus en vertu de l'emprunt à terme peuvent être faits à tout moment sans prime et sans pénalité, mais les montants remboursés ne peuvent être empruntés de nouveau. Au 30 mars 2025, le capital en cours sur l'emprunt à terme totalisait 288,0 M\$ US (31 mars 2024 – 290,3 M\$ US). La Société a donné la quasi-totalité de ses actifs en garantie de l'emprunt à terme. L'emprunt à terme comporte des clauses restrictives financières et non financières qui pourraient avoir une incidence sur la capacité de la Société à prélever des fonds. Au 30 mars 2025 et pour l'exercice clos à cette date, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Comme l'emprunt à terme est libellé en dollars américains, la Société réévalue le solde impayé et les intérêts courus à chaque date de bilan.

Facilités en Chine continentale

Une filiale de la Société en Chine continentale a contracté des facilités d'emprunt non engagées d'un montant total de 510,0 M RMB (100,5 M\$) (les « facilités en Chine continentale »). Les durées de chaque prélèvement sur les facilités d'emprunt sont de un, trois ou six mois, ou d'une autre durée convenue ne devant pas excéder 12 mois (y compris toute prolongation ou reconduction). Le taux d'intérêt applicable à chaque facilité correspond à 3,1 % ou au taux préférentiel des prêts de un an, moins un taux marginal de 0,6 %, et les intérêts sont payables chaque trimestre. Les montants prélevés sur les facilités en Chine continentale sont utilisés pour satisfaire aux besoins en fonds de roulement et accumuler des stocks en vue des ventes durant la période de pointe. Au 30 mars 2025, la Société n'avait aucun montant à payer en vertu des facilités en Chine continentale (31 mars 2024 – aucun montant à payer).

Facilité au Japon

Une filiale de la Société au Japon détient une facilité d'emprunt d'un montant total de 4 000,0 M JPY (38,2 M\$) (la « facilité au Japon ») assortie d'un taux d'intérêt variable correspondant au taux interbancaire offert à Tokyo de la Japanese Bankers Association (le « TIBOR de la Japanese Bankers Association ») majoré d'une marge applicable de 0,30 %. La durée de la facilité est de 12 mois et chaque prélèvement au titre de la facilité est remboursable dans ce délai. Les montants prélevés sur la facilité au Japon sont utilisés pour accumuler des stocks en vue des ventes durant la période de pointe. Au 30 mars 2025, la Société n'avait aucun montant à payer au titre de la facilité au Japon (31 mars 2024 – 5,4 M\$ [600,0 M JPY]).

Emprunts à court terme

Au 30 mars 2025, la Société avait des emprunts à court terme d'un montant de 4,3 M\$ (31 mars 2024 – 9,4 M\$). Les emprunts à court terme comprennent un montant à payer de néant (31 mars 2024 – 5,4 M\$) au titre de la facilité au Japon et un montant de 4,3 M\$ (31 mars 2024 – 4,0 M\$) lié à la tranche courante des remboursements de capital trimestriels de l'emprunt à terme. Tous les emprunts à court terme sont exigibles au cours des 12 prochains mois.

Obligations locatives

Les obligations locatives de la Société se chiffraient à 330,8 M\$ au 30 mars 2025 (31 mars 2024 – 330,5 M\$), dont une tranche de 83,9 M\$ (31 mars 2024 – 79,9 M\$) est exigible dans moins de un an. Les obligations locatives correspondent au montant actualisé des paiements futurs liés à des actifs au titre de droits d'utilisation en vertu de contrats de location.

Offres publiques de rachat dans le cours normal des activités

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025

Au cours de l'exercice 2025, la Société a renouvelé son offre publique de rachat dans le cours normal des activités relativement à ses actions à droit de vote subalterne (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 »). La Société est autorisée à effectuer des rachats en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 du 22 novembre 2024 au 21 novembre 2025, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto (la « TSX »). Le conseil d'administration a autorisé la Société à racheter jusqu'à 4 556 841 actions à droit de vote subalterne, soit 10,0 % du flottant (selon la définition de

ce terme dans les règles de la TSX) des actions à droit de vote subalterne au 8 novembre 2024. Les rachats seront effectués au moyen de transactions sur le marché libre à la TSX et à la Bourse de New York (la « NYSE »), ou par l'intermédiaire de systèmes de négociation parallèles, s'ils sont admissibles, et conformément aux règlements de ces bourses et systèmes. En vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025, la Société peut racheter quotidiennement, par l'intermédiaire des installations de la TSX, un maximum de 59 195 actions à droit de vote subalterne, soit 25 % du volume de négociation moyen quotidien, calculé conformément aux règles de la TSX, pour la période de six mois commençant le 1^{er} mai 2024 et se terminant le 31 octobre 2024. Une copie de l'avis d'intention de la Société de lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités par l'intermédiaire des installations de la TSX peut être obtenue, sans frais, en communiquant avec la Société.

Parallèlement à l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025, la Société s'est aussi engagée dans un programme de rachat d'actions automatique (le « PRAA de l'exercice 2025 ») en vertu duquel un courtier désigné peut racheter des actions à droit de vote subalterne en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 pendant les périodes d'interdiction de transiger de la Société prévues chaque trimestre. Les rachats effectués en vertu du PRAA de l'exercice 2025 respecteront certains paramètres de rachat et se poursuivront jusqu'à la première occurrence entre la date à laquelle la Société aura racheté des actions à droit de vote subalterne de la valeur maximale prévue aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025 et la date d'expiration de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025.

Au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025, la Société n'a effectué aucun rachat en vertu de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2025.

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024

Le conseil d'administration a autorisé la Société à lancer une offre publique de rachat dans le cours normal des activités, conformément aux exigences de la Bourse de Toronto, afin de racheter et annuler jusqu'à 4 980 505 actions à droit de vote subalterne sur la période de 12 mois allant du 22 novembre 2023 au 21 novembre 2024 (l'« offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024 »).

Durant la période de validité de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités de l'exercice 2024, la Société a racheté 3 586 124 actions à droit de vote subalterne aux fins d'annulation pour une contrepartie totale en trésorerie de 56,9 M\$. Le montant payé pour racheter les actions à droit de vote subalterne a été imputé au capital social, et le montant restant, soit 48,8 M\$, a été imputé aux bénéfices non distribués.

Gestion du capital

La Société gère son capital et sa structure du capital en ayant pour objectif d'assurer un fonds de roulement suffisant tout au long du cycle d'exploitation annuel et de fournir les ressources financières suffisantes à la croissance des activités afin de satisfaire à la demande à long terme des clients. Le conseil d'administration de la Société surveille la gestion du capital de celle-ci sur une base régulière. Notre objectif est d'évaluer en continu la suffisance du capital et la capacité de financement de la Société, puis d'effectuer des ajustements en fonction de la stratégie de la Société, de la conjoncture économique et des caractéristiques de risque du secteur.

Obligations contractuelles

Le tableau suivant présente un résumé de certaines des obligations contractuelles importantes et d'autres obligations de la Société au 30 mars 2025.

En millions de dollars canadiens	2026	2027	2028	2029	2030	Par la suite	Total
Créditeurs et charges à payer	171,5	—	—	—	—	—	171,5
Emprunt à terme	4,3	4,3	403,8	—	—	—	412,4
Engagements de paiement d'intérêts liés aux emprunts ¹	32,7	32,7	16,4	—	—	—	81,8
Obligations locatives	112,2	87,8	58,4	48,0	36,7	73,4	416,5
Obligations au titre des régimes de retraite	—	—	—	—	—	0,9	0,9
Total des obligations contractuelles	320,7	124,8	478,6	48,0	36,7	74,3	1 083,1

¹ Les engagements de paiement d'intérêts sont calculés en fonction du solde de l'emprunt et des taux d'intérêt à payer sur l'emprunt à terme, soit 7,94 % au 30 mars 2025.

Au 30 mars 2025, nous avons d'autres obligations, notamment des provisions au titre des garanties, des retours sur ventes, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, des passifs d'impôt différé ainsi que le passif au titre de l'option de vente et la contrepartie éventuelle relatifs à la coentreprise au Japon. Ces obligations n'ont pas été incluses dans le tableau ci-dessus, car le calendrier et le montant des paiements futurs sont incertains.

ARRANGEMENTS HORS BILAN

La Société a recours à des arrangements hors bilan, y compris des lettres de crédit et des garanties, relativement à certaines obligations, y compris les contrats de location. Une filiale européenne de la Société avait conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Le 12 avril 2024, cet accord a été résilié. Outre les éléments présentés dans cette section et ailleurs dans ce rapport de gestion et nos états financiers, nous n'avons aucun engagement ni arrangement hors bilan significatif au 30 mars 2025.

Facilité de lettres de garantie

Le 14 avril 2020, Canada Goose Inc. a conclu une facilité de lettres de garantie d'un montant de 10,0 M\$. Dans le cadre de la facilité, des lettres de garantie peuvent être émises pour une durée d'au plus 12 mois à compter de la date d'émission et des frais seront prélevés sur leur durée selon un taux annuel équivalant à 1,0 % de leur valeur nominale. Les montants prélevés sur la facilité seront affectés au financement des besoins en fonds de roulement au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables. La Société rembourse immédiatement à la banque émettrice les montants prélevés sur les lettres de garantie. Au 30 mars 2025, la Société avait des lettres de garantie en cours de 8,8 M\$.

En outre, une filiale de la Société en Chine continentale a conclu des facilités de lettres de garantie et, au 30 mars 2025, le montant impayé s'élevait à 10,2 M\$. Les montants prélevés seront affectés au soutien des activités de ventes au détail de cette filiale au moyen de lettres de garantie, de lettres de crédit standby, de cautionnements de bonne exécution, de contre-garanties, de contre-standby ou d'autres formes de crédit semblables.

CAPITAL SOCIAL EN CIRCULATION

Canada Goose est une société ouverte et les actions à droit de vote subalterne sont cotées à la Bourse de New York (NYSE : GOOS) et à la Bourse de Toronto (TSX : GOOS). Au 14 mai 2025, il y avait 45 830 391 actions à droit de vote subalterne émises et en circulation et 51 004 076 actions à droit de vote multiple émises et en circulation.

Au 14 mai 2025, il y avait 4 737 163 options, 607 811 unités d'actions restreintes et 671 962 unités d'actions liées à la performance en circulation en vertu des régimes de rémunération incitative fondée sur des titres de capitaux propres de la Société, et les droits de 2 439 254 options étaient acquis à cette date. Chaque option peut être exercée pour obtenir une action à droit de vote subalterne. Nous nous attendons à ce que les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées à la performance dont les droits sont acquis, y compris toutes les unités d'actions liées à la performance dont les droits ont été acquis après que les objectifs de performance eurent été dépassés, soient payées, au moment du règlement, au moyen de l'émission de une action à droit de vote subalterne par unité.

INFORMATIONS QUANTITATIVES ET QUALITATIVES SUR LE RISQUE DE MARCHÉ

Les transactions que nous effectuons dans le cours normal de nos activités nous exposent à certains risques liés au marché. Ces risques sont principalement associés au risque de crédit, au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations liées à un instrument financier ou à un contrat de client et entraîne ainsi une perte financière.

Le risque de crédit découle de la possibilité que certaines parties se trouvent dans l'incapacité de respecter leurs obligations. La Société gère son risque de crédit au moyen d'une combinaison d'assurance-crédit de tiers et de gestion interne des risques. L'assurance-crédit est offerte aux clients par un tiers et est assujettie à la surveillance continue de la solvabilité des clients de la Société. L'assurance couvre une tranche précise des produits, qui peut être inférieure au total des produits de la Société attribuables à un client en particulier. La Société a conclu une entente avec un tiers afin d'assurer les risques de pertes jusqu'à concurrence de 90 % des créances auprès de certains clients désignés, pour une franchise totale de 0,1 M\$, jusqu'à concurrence de 30,0 M\$ par année. Au 30 mars 2025, des créances clients totalisant environ 10,7 M\$ (31 mars 2024 – 14,8 M\$) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police. En plus d'avoir recours à l'assurance-crédit de tiers, la Société établit des modalités de paiement avec ses clients pour atténuer le risque de crédit et continue de surveiller étroitement l'exposition de ses créances clients au risque de crédit.

Par l'intermédiaire de CG Japan, la Société a conclu une entente avec un tiers qui a assuré les risques relatifs aux créances auprès de certains clients désignés, pour un montant maximal de 540,0 M JPY par année assujetti à une franchise de 10 %. Cette entente s'applique aux comptes dont les créances se chiffrent à plus de 100 000 JPY. Au 30 mars 2025, des créances clients totalisant approximativement 0,9 M\$ (90,7 M JPY) étaient assurées, sous réserve du plafond de la police (31 mars 2024 – 0,3 M\$ [32,5 M JPY]).

Afin d'atténuer davantage le risque de crédit, certains clients versent, pour leurs commandes saisonnières, une avance que nous déduisons des créances clients lors de la livraison des articles. Au 30 mars 2025, les avances reçues se chiffraient à 10,0 M\$ (31 mars 2024 – 22,9 M\$) et étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer.

Le classement par antériorité des créances clients se présente comme suit :

En millions de dollars canadiens	En souffrance				
	Total	Courant	≤ 30 jours	De 31 à 60 jours	≥ 61 jours
	\$	\$	\$	\$	\$
Créances clients	68,6	40,6	9,2	5,2	13,6
Créances sur cartes de crédit	4,5	4,5	—	—	—
Autres créances	12,2	9,6	0,6	—	2,0
30 mars 2025	85,3	54,7	9,8	5,2	15,6
Créances clients	57,1	33,5	10,0	5,1	8,5
Créances sur cartes de crédit	3,7	3,7	—	—	—
Autres créances	12,3	11,8	0,3	—	0,2
31 mars 2024	73,1	49,0	10,3	5,1	8,7

Programme d'affacturage des créances clients

Une filiale européenne de la Société a conclu un accord visant l'affacturage, avec un recours limité, de certaines de ses créances clients jusqu'à concurrence de 20,0 M€ en échange du financement avancé de la totalité de la valeur du capital de la facture. Le 12 avril 2024, cet accord a été résilié, ce qui a eu une incidence non significative sur les créances clients de la Société.

Pour l'exercice clos le 30 mars 2025, la Société a reçu un produit en trésorerie total à la vente de créances clients d'une valeur comptable de 0,1 M\$, lesquelles ont été décomptabilisées de l'état de la situation financière de la Société (31 mars 2024 – 46,3 M\$). Aucuns frais n'ont été engagés au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025 (31 mars 2024 – 0,4 M\$) et inclus dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net dans les états du résultat net. Au 30 mars 2025, le montant impayé des créances clients décomptabilisées de l'état de la situation financière de la Société, mais dont la Société continuait d'assurer le service, s'élevait à néant (31 mars 2024 – 0,6 M\$).

Risque de change

Risque de change relatif aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Nos états financiers annuels sont présentés en dollars canadiens, mais une part importante des produits, des achats et des charges de la Société sont libellés en devises, principalement en dollars américains, en euros, en livres sterling, en francs suisses, en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en yens japonais. En outre, nos transactions en yuans chinois, en dollars de Hong Kong et en dollars taïwanais devraient augmenter au fur et à mesure que nos activités en Chine élargie prendront de l'ampleur. Le montant net des actifs monétaires libellés en monnaies autres que le dollar canadien qui sont détenus par des entités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar canadien est converti en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et les charges de tous les établissements à l'étranger sont convertis en dollars canadiens à des taux de change des devises qui avoisinent les taux en vigueur aux dates auxquelles ils sont comptabilisés. Nous nous exposons en conséquence à des

profits et à des pertes de change liés à nos établissements à l'étranger convertis en dollars canadiens. Une appréciation des devises par rapport au dollar canadien, dans la mesure où elles ne sont pas couvertes, se traduira par une augmentation des produits qui aura une incidence positive sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une dépréciation des devises par rapport au dollar canadien aura l'effet contraire.

Nous sommes également exposés aux fluctuations des prix des achats libellés en dollars américains et en euros en raison des variations du taux de change en dollars américains ou en euros. La plupart de nos matières premières proviennent de l'étranger et sont principalement achetées en dollars américains, et les frais de vente, généraux et administratifs sont généralement libellés dans la monnaie du pays dans lequel ils sont engagés. Nous sommes donc exposés aux fluctuations des taux de change relativement à plusieurs monnaies. Une dépréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro se traduira par une augmentation des coûts des matières premières qui aura une incidence négative sur le bénéfice d'exploitation et le bénéfice net, tandis qu'une appréciation du dollar canadien par rapport au dollar américain ou à l'euro aura l'effet contraire.

Dans le cadre de notre programme de gestion du risque, nous avons conclu des contrats dérivés de change pour gérer une partie de notre exposition aux fluctuations des taux de change en vue de futures transactions en monnaies étrangères, de manière à réduire la variabilité de nos coûts d'exploitation et de nos flux de trésorerie futurs libellés en monnaies locales. Certains contrats de change à terme ont été désignés au moment de leur établissement et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

La Société a comptabilisé les pertes et les profits latents suivants liés à la juste valeur des dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Quatrième trimestre clos le			
	30 mars 2025		31 mars 2024		30 mars 2025		31 mars 2024	
	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Économie d'impôt	Perte nette	Charge d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(5,2)	0,4	1,3	0,1	(1,1)	(0,2)	(0,2)	—

La Société a reclassé les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés à titre de couvertures de flux de trésorerie aux postes des états financiers consolidés indiqués dans le tableau qui suit.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	30 mars 2025	31 mars 2024	30 mars 2025	31 mars 2024
(Profit) perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Contrats de change à terme désignés comme couvertures de flux de trésorerie				
Produits	(3,4)	1,8	(1,6)	0,5
Frais de vente, généraux et administratifs	(0,7)	(0,4)	(0,2)	0,2
Stocks	(0,8)	0,5	(0,1)	0,1

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 30 mars 2025, des profits latents de 7,4 M\$ et de 5,7 M\$, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 31 mars 2024 – profits latents de 2,2 M\$ et de 1,7 M\$, respectivement), sur les contrats de change à terme qui ne sont pas traités comme des couvertures ont été comptabilisés au poste « Frais de vente, généraux et administratifs » des états du résultat net.

Les contrats de change à terme en cours relatifs aux flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation au 30 mars 2025 se présentent comme suit :

(en millions)	Montant global	Devise
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat de dollars canadiens	53,8 \$ US	Dollar américain
	33,2 €	Euro
	2 523,0 ¥	Yen japonais
Contrat à terme de gré à gré visant la vente de dollars canadiens	16,8 \$ US	Dollar américain
	33,1 €	Euro
Contrat à terme de gré à gré visant l'achat d'euros	590,7 CNY	Yuan chinois
	9,8 £	Livre sterling
	6,4 HKD	Dollar de Hong Kong
Contrat à terme de gré à gré visant la vente d'euros	2,1 £	Livre sterling
	67,3 CNY	Yuan chinois
	9,7 HKD	Dollar de Hong Kong

Risque de change lié aux emprunts

Les montants disponibles en vertu d'une partie de notre facilité renouvelable sont libellés en dollars américains. Au 30 mars 2025, il n'y avait aucun montant en capital à payer en vertu de la facilité renouvelable.

Les montants empruntés en vertu de l'emprunt à terme sont libellés en dollars américains. D'après l'encours de 412,4 M\$ (288,0 M\$ US) de l'emprunt à terme au 30 mars 2025, une baisse de 0,01 \$ de la valeur du dollar canadien par rapport au dollar américain aurait donné lieu à une diminution de notre bénéfice avant impôt de 2,9 M\$ seulement en raison de l'incidence de cette fluctuation du taux de change sur ces emprunts.

La Société conclut des transactions sur dérivés pour couvrir une partie de son exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change liés aux paiements de capital et d'intérêts sur l'emprunt à terme libellé en dollars américains. La Société a également conclu un contrat de change à terme d'une durée de cinq ans en vendant un montant de 368,5 M\$ et en recevant un montant de 270,0 M\$ US, évalués à la date de transaction, afin de fixer le risque de change sur une tranche de l'emprunt à terme.

Le tableau ci-dessous présente les pertes et les profits latents liés à la juste valeur des dérivés désignés comme instruments de couverture que la Société a comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le				Quatrième trimestre clos le			
	30 mars 2025		31 mars 2024		30 mars 2025		31 mars 2024	
	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Perte nette	Économie d'impôt	Profit net	Charge d'impôt
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(8,1)	2,8	(1,8)	0,3	(2,0)	0,6	1,2	(0,3)

Le tableau suivant présente les profits et les pertes découlant des autres éléments du résultat global sur les dérivés désignés comme instruments de couverture que la Société a reclassés dans les charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net.

En millions de dollars canadiens	Exercice clos le		Quatrième trimestre clos le	
	30 mars 2025	31 mars 2024	30 mars 2025	31 mars 2024
(Profit) perte découlant des autres éléments du résultat global	\$	\$	\$	\$
Swaps désignés comme couvertures de flux de trésorerie	(2,0)	(2,0)	(0,7)	(0,4)

Au cours du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 30 mars 2025, une perte latente de 1,7 M\$ et un profit latent de 17,8 M\$, respectivement (quatrième trimestre et exercice clos le 31 mars 2024 – profit latent de 6,4 M\$ et perte latente de 1,3 M\$, respectivement), sur la juste valeur du contrat de change à terme relatif à une tranche de l'emprunt à terme ont été comptabilisés au poste « Charges d'intérêts, charges financières et autres charges, montant net » des états du résultat net.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à un risque de taux d'intérêt lié aux variations des taux d'intérêt sur les emprunts en cours en vertu de l'emprunt à terme à 7,94 %.

Le risque de taux d'intérêt relatif à l'emprunt à terme est en partie atténué par des couvertures sous forme de swaps de taux d'intérêt. La Société a conclu des swaps de taux d'intérêt d'une durée de cinq ans, qui prendront fin le 31 décembre 2025, afin de payer des taux d'intérêt fixes et de recevoir des taux d'intérêt variables sur le montant notionnel de la dette, qui s'élève à 270,0 M\$ US. Le taux de référence des taux d'intérêt variables compris dans les swaps correspond au taux SOFR, et les taux fixes moyens sont de 1,76 %. Ces swaps fixent le taux d'intérêt de l'emprunt à terme de 300,0 M\$ US. Les swaps de taux d'intérêt sont toujours désignés et comptabilisés à titre de couvertures de flux de trésorerie.

Compte tenu du solde de clôture des emprunts impayés, une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt de clôture au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025 aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts sur l'emprunt à terme, compte non tenu des couvertures, de 4,1 M\$ (31 mars 2024 – 3,9 M\$). Au 30 mars 2025, la Société avait remboursé tous les montants impayés sur ses autres facilités d'emprunt. Pour la période comparative, au 31 mars 2024, la Société avait également, en plus de l'emprunt à terme, des emprunts impayés en vertu de la facilité au Japon, pour lesquels une augmentation de 1,00 % du taux d'intérêt de clôture aurait entraîné une augmentation des charges d'intérêts de 0,1 M\$.

LITIGES ET AUTRES ÉVENTUALITÉS

Dans le cours normal des activités, la Société peut faire l'objet de poursuites de nature judiciaire et réglementaire de même que d'actions en justice relativement à ses activités, ce qui comprend les affaires concernant ses articles, ses relations contractuelles et ses relations de travail. La Société comptabilise des passifs éventuels lorsqu'une perte liée à une réclamation est jugée probable et peut être estimée de façon raisonnable.

Une médiation a eu lieu au cours de l'exercice 2024 en lien avec un avis d'arbitrage signifié précédemment par un ancien fournisseur de la Société réclamant des dommages-intérêts pour rupture de contrat et pour moyens illicites de nature délictueuse relativement à la résiliation d'une convention d'approvisionnement. Il est également affirmé dans la réclamation que la divulgation d'informations par la Société relativement à la localisation des sources d'approvisionnement et à la traçabilité de ses articles constituait des actes illégaux préjudiciables à l'ancien fournisseur. Cette médiation n'a donné lieu au règlement d'aucune affaire ni d'aucune réclamation, et les parties ont pris part à des audiences d'arbitrage pour statuer sur les réclamations; elles sont à l'heure actuelle en attente de la décision finale de l'arbitre. La Société est d'avis qu'elle a une défense substantielle contre cette réclamation et n'a par conséquent comptabilisé aucune provision dans les états financiers. En revanche, si l'arbitrage donne lieu à un règlement en faveur de l'ancien fournisseur, l'obligation connexe pourrait avoir une incidence importante sur les états financiers et les résultats d'exploitation de la Société.

TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

La Société conclut à l'occasion avec ses principaux actionnaires ainsi qu'avec des organismes liés à des membres du conseil d'administration et des principaux dirigeants des transactions dans le cadre desquelles elle engage des charges afin d'obtenir des services commerciaux. Au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025, la Société a conclu des transactions de 2,4 M\$ (31 mars 2024 – 1,1 M\$; 2 avril 2023 – 1,3 M\$) avec des sociétés liées à certains actionnaires. Les soldes dus à des parties liées s'élevaient à 0,4 M\$ au 30 mars 2025 (31 mars 2024 – 0,2 M\$).

L'obligation locative à payer au précédent actionnaire ayant le contrôle des activités acquises de Baffin Inc. (le « vendeur rattaché à Baffin ») pour les locaux loués s'élevait à 1,7 M\$ au 30 mars 2025 (31 mars 2024 – 2,5 M\$). Au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025, la Société a payé aux entités liées au vendeur rattaché à Baffin le capital et les intérêts sur l'obligation locative et d'autres coûts d'exploitation, pour un total de 1,7 M\$ (31 mars 2024 – 1,6 M\$; 2 avril 2023 – 1,4 M\$). Aucun montant n'était à payer à des entités liées à Baffin au 30 mars 2025 ni au 31 mars 2024.

La coentreprise au Japon a des obligations locatives à payer à l'actionnaire ne détenant pas le contrôle, Sazaby League, pour les locaux loués. Les obligations locatives s'élevaient à 1,4 M\$ au 30 mars 2025 (31 mars 2024 – 1,9 M\$). Au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025, la Société a versé à Sazaby League un montant totalisant 4,6 M\$ pour le capital et les intérêts sur les obligations locatives, pour les redevances ainsi que pour d'autres coûts d'exploitation (31 mars 2024 – 5,2 M\$; 2 avril 2023 – 5,9 M\$). Au 30 mars 2025, les soldes dus à Sazaby League s'élevaient à 0,4 M\$ (31 mars 2024 – 0,3 M\$).

Au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025, la coentreprise au Japon a vendu des stocks d'une valeur de 1,2 M\$ à des sociétés entièrement détenues par Sazaby League (31 mars 2024 – 1,5 M\$; 2 avril 2023 – 1,7 M\$). Au 30 mars 2025, la coentreprise au Japon a comptabilisé une créance client de 0,1 M\$ relative à ces sociétés (31 mars 2024 – 0,1 M\$).

Dans le cadre du regroupement d'entreprises avec Paola Confectii qui a eu lieu le 1^{er} novembre 2023, si les actionnaires détenant le contrôle de Paola Confectii SRL (les « vendeurs rattachés à PCML ») y demeurent à l'emploi jusqu'au 1^{er} novembre 2025, un montant supplémentaire sera à payer aux vendeurs rattachés à PCML si, selon les résultats financiers, certaines conditions de performance sont remplies (la « clause d'indexation sur les bénéfices futurs »).

Pour l'exercice clos le 30 mars 2025, la Société a comptabilisé des coûts de rémunération de 7,3 M\$ (31 mars 2024 – 1,5 M\$) relativement à la clause d'indexation sur les bénéfices futurs, en fonction de la valeur estimative du montant à payer, soit 13,7 M\$. Ces coûts ont été inclus dans les créditeurs et charges à payer de l'état de la situation financière et reflètent le montant à payer aux vendeurs rattachés à PCML au 30 mars 2025.

L'obligation locative à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML pour les locaux loués s'élevait à 1,2 M\$ au 30 mars 2025 (31 mars 2024 – 1,2 M\$). Au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025, la Société a payé à l'un des vendeurs rattachés à PCML le capital et les intérêts sur l'obligation locative pour un total de 0,2 M\$ (31 mars 2024 – moins de 0,1 M\$). Aucun montant n'était à payer à l'un des vendeurs rattachés à PCML au 30 mars 2025 ni au 31 mars 2024.

Modalités des transactions entre parties liées

Les transactions entre parties liées sont réalisées selon les modalités prévues dans une entente approuvée, ou sont approuvées par le conseil d'administration de la Société.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil d'administration, le président du conseil et chef de la direction et les dirigeants qui relèvent directement du président du conseil et chef de la direction.

En millions de dollars canadiens	30 mars 2025	31 mars 2024	2 avril 2023
Avantages du personnel à court terme	13,6	10,8	10,1
Avantages du personnel à long terme	0,3	0,2	0,1
Indemnités de cessation d'emploi	0,5	1,0	—
Rémunération fondée sur des actions	11,6	7,3	11,2
Charge de rémunération	26,0	19,3	21,4

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Nos états financiers annuels ont été préparés conformément aux Normes IFRS® de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (les « Normes IFRS de comptabilité »). La préparation de nos états financiers exige que nous exercions notre jugement et fassions des estimations qui influent sur les montants présentés des actifs, des passifs, des produits et des charges. Nous établissons nos estimations en fonction de notre expérience et de diverses hypothèses que nous jugeons raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations, si les hypothèses et les conditions ne sont pas les mêmes. Nos méthodes comptables significatives sont décrites plus en détail dans les notes annexes de nos états financiers annuels, mais nous sommes d'avis que les méthodes comptables et les estimations ci-dessous sont cruciales du point de vue de nos activités et de la compréhension de nos résultats financiers.

Ci-dessous sont présentées les méthodes comptables pour lesquelles les jugements posés et les principales sources d'incertitude relative aux estimations sont, à notre avis, susceptibles d'avoir l'incidence la plus significative sur les montants comptabilisés dans les états financiers annuels.

Comptabilisation des produits. Les produits comprennent les produits générés dans les secteurs Ventes directes aux consommateurs, Ventes en gros et Ventes autres. Les produits sont évalués au montant de contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit lorsqu'elle vend des articles dans le cours normal de ses activités. Les produits sont présentés après déduction des taxes de vente, des retours estimés, des rabais sur ventes et des escomptes. La Société comptabilise des produits lorsqu'elle a convenu des modalités avec son client, que les droits contractuels et les modalités de paiement ont été établis, que le contrat présente une substance commerciale, qu'il est probable que la contrepartie sera recouvrée par la Société et que le contrôle des articles a été transféré au client.

La politique de la Société consiste à vendre la marchandise par le secteur Ventes directes aux consommateurs, avec un droit de retour limité, généralement d'une durée de 30 jours. L'estimation des retours et la provision connexe sont fondées sur l'expérience passée.

Stocks. Les stocks sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation; nous devons donc recourir à des estimations relatives aux fluctuations liées à l'obsolescence, à la freinte, aux prix de détail futurs, aux conditions saisonnières et aux coûts nécessaires pour vendre les stocks.

Nous examinons périodiquement nos stocks et constituons des provisions, au besoin, pour refléter de façon appropriée les matières premières et les articles finis désuets ou endommagés. De plus, dans le cadre de l'évaluation des stocks, nous constituons également une provision pour freintes de stocks attribuables à la perte ou au vol de marchandises en nous appuyant sur les tendances historiques observées lors des dénombrements des stocks réels.

Contrats de location. Nous exerçons notre jugement lorsque nous concluons des contrats qui peuvent donner lieu à un actif au titre du droit d'utilisation qui seraient comptabilisés à titre de contrats de location. Le jugement est requis pour déterminer la durée du contrat de location appropriée, contrat par contrat. Nous tenons compte de tous les faits et circonstances qui créent un avantage économique à exercer les options de renouvellement ou à ne pas exercer les options de résiliation, à la date de passation du contrat de location et sur la durée du contrat de location, y compris les investissements dans des locaux loués importants, la performance opérationnelle et les nouvelles circonstances. Les périodes couvertes par les options de renouvellement ou de résiliation sont incluses dans la durée du contrat de location uniquement si nous avons la certitude raisonnable d'exercer ces options. Des changements du contexte économique ou dans le secteur du commerce de détail pourraient avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du contrat de location.

Nous déterminons la valeur actualisée des paiements de loyers futurs en estimant le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués. Nous déterminons le taux d'emprunt marginal pour chaque actif loué ou portefeuille d'actifs loués en tenant compte de notre solvabilité, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent ainsi que du contexte économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux pourraient varier, surtout en raison de changements macroéconomiques du contexte.

Dépréciation d'actifs non financiers (goodwill, immobilisations incorporelles, immobilisations corporelles et actifs au titre de droits d'utilisation). Nous devons exercer notre jugement lorsque nous déterminons les regroupements d'actifs qui composeront nos unités génératrices de trésorerie (les « UGT ») aux fins des tests de dépréciation des actifs non financiers. Nous devons aussi faire preuve de jugement pour distinguer les groupes d'UGT appropriés afin de déterminer

à quel niveau le goodwill et les immobilisations incorporelles doivent faire l'objet de tests de dépréciation. Aux fins des tests de dépréciation du goodwill et des immobilisations incorporelles, les UGT sont regroupées au plus bas niveau auquel le goodwill et les immobilisations incorporelles font l'objet d'un suivi à des fins de gestion interne. Un jugement est également posé afin de répartir la valeur comptable des actifs entre les UGT. En outre, un jugement est posé afin de déceler tout événement déclencheur qui nécessiterait la réalisation d'un test de dépréciation.

Nous procédons à diverses estimations pour évaluer la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT. Nous déterminons la valeur d'utilité en nous fondant sur des estimations, qui portent notamment sur les prévisions à l'égard des produits futurs, du bénéfice, du fonds de roulement et des dépenses d'investissement conformément aux plans stratégiques présentés au conseil d'administration de la Société. Les taux d'actualisation sont établis d'après des données sur le secteur d'activité qui sont obtenues de sources externes et qui reflètent le risque propre aux flux de trésorerie.

Impôt sur le résultat et autres impôts et taxes. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans les états du résultat net, sauf s'ils concernent un regroupement d'entreprises ou des éléments comptabilisés en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global. La direction doit également formuler des jugements en ce qui a trait au classement des transactions et à l'évaluation de l'issue possible des demandes de déductions, notamment en ce qui a trait aux attentes quant aux résultats d'exploitation futurs, à la résorption des différences temporaires et au calendrier de résorption ainsi qu'aux vérifications possibles des déclarations de revenus et autres déclarations par les administrations fiscales des différents territoires où la Société exerce ses activités.

Garantie. Les hypothèses et les estimations critiques utilisées pour déterminer la provision au titre des garanties à la date de l'état de la situation financière portent sur les éléments suivants : le nombre de manteaux devant être réparés ou remplacés; le nombre de manteaux devant être réparés par rapport au nombre de manteaux devant être remplacés; la période au cours de laquelle les réclamations au titre des garanties devraient avoir lieu; le coût de réparation; le coût de remplacement des manteaux; et le taux d'intérêt sans risque utilisé pour actualiser la provision. Nous évaluons chaque année les données servant de base à notre estimation pour faire en sorte que la provision tienne compte de l'information la plus récente sur nos articles.

CHANGEMENTS DE MÉTHODES COMPTABLES

Normes publiées et adoptées

En janvier 2020, l'IASB a publié une modification d'IAS 1 *Présentation des états financiers*, afin de clarifier ses exigences pour la présentation des passifs dans l'état de la situation financière. La modification de portée limitée touche uniquement la présentation des passifs dans l'état de la situation financière, et non le montant ou le moment de leur comptabilisation. La modification clarifie que le classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants doit être fonction des droits qui existent à la fin de la période de présentation de l'information financière et précise que le classement n'est pas touché par les attentes quant à l'exercice du droit de l'entité de différer le règlement d'un passif. Elle établit également la définition de « règlement » pour préciser que, par règlement, on entend le transfert à l'autre partie d'éléments de trésorerie, d'instruments de capitaux propres et d'autres actifs ou de services. Le 31 octobre 2022, l'IASB a publié *Passifs non courants assortis de clauses restrictives* (modifications d'IAS 1).

Ces modifications précisent que les clauses restrictives que l'entité doit respecter après la date de clôture n'ont pas d'incidence sur le classement d'une dette en tant que passif courant ou non courant à la date de clôture. Elles entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2024.

L'adoption de la décision a été comptabilisée comme un changement de méthode comptable conformément à IAS 8 *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs* (« IAS 8 »). La Société a modifié les méthodes comptables existantes relatives à la présentation des passifs dans l'état de la situation financière au 1^{er} avril 2024. La Société a évalué l'incidence de la modification et a identifié des passifs de 23,0 M\$ à la date d'adoption, qui ont été comptabilisés à titre de passifs non courants dans les provisions relatives aux garanties qui ne peuvent plus être présentés à ce titre conformément à la décision. Par conséquent, ce solde a été reclassé dans les passifs courants au poste Provisions de l'état de la situation financière.

IAS 8 impose une application rétrospective pour les changements de méthodes comptables, et l'information financière comparative a été retraitée dans l'état de la situation financière. Un montant de 23,0 M\$ a par conséquent été reclassé des provisions non courantes aux provisions courantes pour la période close le 31 mars 2024.

Normes publiées qui n'ont pas encore été adoptées

Certaines nouvelles Normes IFRS de comptabilité et nouvelles modifications et interprétations des Normes IFRS de comptabilité existantes ont été publiées, mais ne sont pas encore entrées en vigueur et n'ont pas été adoptées de manière anticipée par la Société. La direction s'attend à ce que les prises de position soient appliquées aux méthodes comptables de la Société pour la première période ouverte après la date d'entrée en vigueur de la prise de position.

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9 *Instruments financiers* et d'IFRS 7 *Instruments financiers : Informations à fournir* afin de clarifier le moment de la comptabilisation et de la décomptabilisation des actifs et des passifs financiers, le règlement des passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et l'évaluation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels, ainsi que le classement des actifs financiers assortis de caractéristiques liées aux questions environnementales, sociales et de gouvernance ou d'autres clauses conditionnelles et les informations à fournir au sujet de ces éléments. L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Ces modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2026. La Société évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les états financiers consolidés.

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir* afin d'améliorer la présentation de l'information sur la performance financière. IFRS 18 remplace IAS 1 *Présentation des états financiers* et reporte bon nombre de ses dispositions. La norme énonce les dispositions en matière de présentation et d'informations à fournir dans les états financiers. Elle introduit une structure définie pour l'état du résultat net qui se compose des catégories et des sous-totaux exigés. La norme met également en place des obligations d'information relatives aux mesures de la performance définies par la direction, ainsi qu'au

rapprochement entre ces mesures et le sous-total le plus similaire précisé dans les normes IFRS, qui devront être présentées dans une seule note. IFRS 18 entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. Une application anticipée est permise. La Société évalue actuellement l'incidence de l'adoption d'IFRS 18 sur les états financiers consolidés.

CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Contrôles et procédures de communication de l'information

La direction, notamment le chef de la direction et le chef des finances, a évalué l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information [au sens des règles 13a-15(e) et 15d-15(e) de l'Exchange Act]. En se basant sur cette évaluation, le chef de la direction et le chef des finances ont conclu que les contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces au 30 mars 2025 pour fournir l'assurance raisonnable que l'information que nous devons communiquer dans les rapports que la Société dépose soit consignée, traitée, résumée et présentée dans les délais appropriés et recueillie et communiquée à la direction de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information requise.

Rapport annuel de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière est un processus conçu par le chef de la direction et le chef des finances, ou sous leur supervision, et mis en œuvre par le conseil d'administration, la direction et d'autres membres du personnel pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société comprend des politiques et des procédures qui :

- concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société;
- fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux normes IFRS et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration;
- fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers consolidés.

La direction de la société, sous la supervision et avec la participation du chef de la direction et du chef des finances, a évalué l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 30 mars 2025, d'après les critères énoncés dans le document *Internal Control – Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (le « cadre du COSO de 2013 »). En se fondant sur l'évaluation effectuée, la direction a conclu qu'au 30 mars 2025, le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la société était efficace.

Deloitte S.E.N.C.R.L./s.r.l., notre cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, a audité l'efficacité de notre contrôle interne à l'égard de l'information financière au 30 mars 2025.

Limites des contrôles et des procédures

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter toutes les anomalies. Toute projection, par la direction, du résultat d'une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Au cours de l'exercice clos le 30 mars 2025, il n'y a eu aucun changement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société qui a eu une incidence significative, ou pourrait raisonnablement avoir une incidence significative, sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.